



DIAGNOSTIC SPORTIF LOCAL 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. METHODOLOGIE	4
2. LES CHIFFRES CLES DU TERRITOIRE	5
2.1 La pratique sportive sur le territoire du Relecq-Kerhuon	5
2.2 La pratique des habitants du Relecq-Kerhuon	6
2.3 Les équipements Sportifs du Territoire	8
2.4 Le Budget Municipal.	9
2.4.1 Le Budget de fonctionnement	
2.4.2 Les investissements	
3. DIAGNOSTIC	10
3.1 La pratique « libre »	10
3.1.1. Les caractéristiques des répondants	10
3.1.2. Les objectifs de la pratique libre	12
3.1.3. Les caractéristiques des pratiques	14
3.1.4. Les lieux de pratique	14
3.2. la pratique encadrée	16
3.2.1. La mixité	16
3.2.2. La jeunesse	17
3.2.3. Les activités de sport santé / sport d'entretien	18
3.2.4. Les actions handisport et sport adapté	19
3.2.5. Le sport en compétition	20
3.2.6. Le développement durable	21
3.2.7. Le bénévolat	21
3.2.8. Les ressources financières	23
3.2.9. Les infrastructures	24
3.2.10. L'accessibilité des activités	25
3.2.11. La satisfaction des usagers	25
4. LES AXES A RETENIR	25

ANNEXES

I.	Les infrastructures et lieux de pratique recensés par le Ministère des Sports	27
II.	Les infrastructures sportives municipales	29
III.	Les réponses détaillées - questionnaire de pratique libre	45

INTRODUCTION

La construction d'un plan sportif local, initié sur le 1^{er} semestre 2025 a pour ambition de formaliser et ordonner les orientations et actions visant à la promotion et au développement de la pratique des activités physiques et sportives sur le territoire communal.

L'ambition municipale est de traiter la dynamique sportive dans son ensemble, comme facteur d'épanouissement des individus de tout âge. Il ne faut pas se limiter à une vision restreinte du sport. Il sera donc nécessaire de prendre en compte, au-delà de la pratique associative et scolaire – qui sont les pratiques les plus visibles sur un plan communal – toutes les pratiques "libres" et non-encadrées dont la visibilité est réduite.

Le Plan Sportif Local sur la Ville du Relecq-Kerhuon, aura pour vocation de définir les axes principaux de la politique sportive du territoire pour les prochaines années et d'en définir à court, moyen et long terme les actions déclinables.

Ce projet, une fois finalisé doit traduire en action, la volonté des acteurs locaux de promouvoir le sport pour tous et d'améliorer les conditions des pratiques sportives sur la commune.

Sur le 1^{er} semestre de l'année 2025 a été réalisée une phase d'enquête et de diagnostic avec les acteurs locaux du territoire. Ce diagnostic est considéré comme la phase 1 de ce Plan Sportif Territorial.

1. METHODOLOGIE

Le cadre du Plan Sportif Local est issu de la Loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.¹ Par cohérence, le plan local doit s'appuyer dans sa construction sur les lignes définies par le Projet Sportif Territorial de la Région. Défini actuellement pour les années 2023-2026, il tend, par 17 engagements à ;

- Promouvoir les activités physiques et sportives comme outils de santé publique et d'intégration

- Soutenir l'évolution du modèle sportif

- Considérer le sport comme vecteur d'attractivité et de rayonnement.

Pour sa construction, le Plan Sportif Local s'est construit autour d'un comité de pilotage composé des différentes sensibilités politique de la collectivité et de l'office des sports.

Il a été adopté de poser un diagnostic territorial, à partir :

- D'enquête et/ou d'entretiens individuels avec

- les associations locales accompagnant la pratique sportive des habitants,
- les établissements scolaires ou assimilés
- les services municipaux Enfance Jeunesse et sport
- Le Centre Jacolot
- La fédération Sport pour tous
- L'office des Sports
- Le conseil des aînés, la commission Handicap, le conseil des jeunes de la ville...

- D'organisation de table rondes sur les thématiques importantes avec les associations locales.

- De la réalisation d'une enquête tout public sur les pratiques libres.

Les thématiques abordées dans le Plan Sportif Local sont les suivantes :

- La mixité des publics
- La jeunesse
- Les activités de sport santé / sport d'entretien
- Les actions de sport adapté / le handisport
- Le sport en compétition
- Les équipements sportifs et les infrastructures
- Le développement durable
- Le Bénévolat et l'encadrement.

¹ « Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale mentionnés à l'article L. 5211-28 du code général des collectivités territoriales peuvent établir un plan sportif local afin de formaliser et d'ordonner les orientations et actions visant à la promotion et au développement de la pratique des activités physiques et sportives sur leur territoire. Le plan tend à l'organisation d'un parcours sportif diversifié tout au long de la vie pour l'ensemble des publics, par la coopération et la mutualisation des ressources humaines et matérielles de la vie sportive locale. Le plan intègre une réflexion sur le développement de la pratique sportive féminine, du sport adapté et du handisport. Il favorise les initiatives environnementales et d'intégration sociale et professionnelle par le sport. »

Article L113-4 du code du sport

2. LES CHIFFRES CLES DU TERRITOIRE

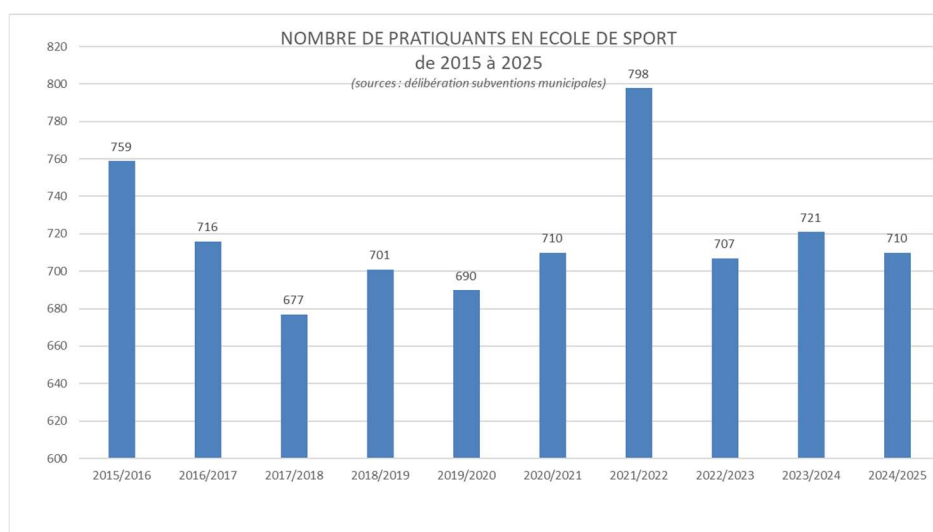
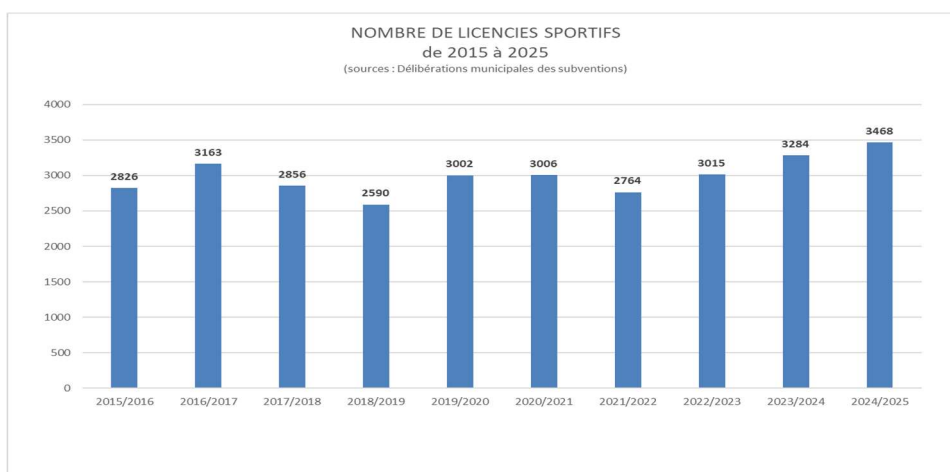
Pour la commune du Relecq-Kerhuon -11 791 habitants (Source INSEE Recensement 2021), l'étude des chiffres à disposition se base sur 2 sources précises :

- Les données issues des rencontres avec les clubs sportifs et des données transmises pour les demandes de subvention permettant d'étudier concrètement la pratique sportive des associations communales,
- Les données issues des collectes réalisées par le ministère des sports auprès de l'ensemble des associations sportives déclarées permettant de dresser le profil de la pratique sportive des habitants de la commune, quel que soit le lieu de la pratique sportive.

2.1 La pratique sportive sur le territoire du Relecq-Kerhuon

Au Relecq-Kerhuon, il y actuellement 16 associations recensées dans des Fédérations Françaises Spécifique et 17 associations dépendant de fédérations multisports (FSGT, Sport pour tous, Ufolep et Sport Scolaire).

Les données collectées dans le cadre des subventions municipales depuis 10 ans font apparaître une pratique en hausse sur le nombre de licenciés sportifs dans les associations sollicitant des subventions et une stabilité relative sur les écoles de sports.²



² Il est à noter la particularité de l'année post-covid (2021-2022) où les subventions ont été gelées. Les chiffres de cette année-là ne sont donc pas représentatifs.

Dans le cadre des délibérations municipales, les licences sportives concernent les licenciés des clubs et les écoles de sport et concernent sur **16 associations** (AGK ; Fudoshin Karaté Do ; GCK ; Kerhore Pétanque ; KOALA ; Kerhuon Sport Détente ; Le Relecq-Kerhuon Rugby ; Pont de l'Iroise Handball ; PLRK ; PPCK ; Relecq VTT ; Skol Gouren Kerhorre ; SNRK ; Stade Relecquois Basket ; TCR ; FCRK)

Pour l'étude du PSL d'autres structures locales ont été intégrées :

- les associations sportives qui ne déposent pas de demande de subventions municipales,
- les associations identifiées comme acteur du sport sur le territoire et intégrées à l'enquête.

Cela concerne donc à la fois les associations sportives ayant une pratique fédérale, mais également les associations de danse et d'entretien. Les 11 associations concernées sont les suivantes : Cubail'Asi ; AAMRK ; Courir à Kerhuon ; Kerhorre JUDO ; Elorn Gym Loisirs ; QI CONG ; SHUN FU KAN ; ATSA ; RAINBOW DANCERS ; Cercle Celtique ; Palet Kerhorre...

**Au total cela représente
plus de **4 065** licences sportives annuelles signées
dans les associations
du **Relecq-Kerhuon** en 2024/2025³**

2.2 La pratique des habitants du Relecq-Kerhuon⁴.

Les données nationales, transmises par les différentes fédérations permettent d'établir également une photographie des usages des habitants de la commune. Les dernières données consolidées au niveau national correspondent aux licences 2022/2023. Etant construit à partir de campagne de récolte de chiffre national et donc consolidés, cette source de donnée permet une comparaison par territoire.

Suivant le recensement annuel des Licences Sportives réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports, il y a 4 822 licences signées par des habitants du Relecq-Kerhuon. Cela correspond à une moyenne de 40,89 licences sur 100 habitants – soit plus de 10 points supérieur à la moyenne départementale (29,7/100 habitants)

4 822 licences sportives annuelles à
Le Relecq-Kerhuon en 2022

Ces 4 822 licenciés concernent 76 fédérations différentes, intégrant à la fois les licences de fédération sportives nationales et les fédérations sportives de Sport Scolaires (UNSS, UGSEL).

³ Hors associations de sport scolaires (Données non-connues)

⁴ Source : INJEP, Les chiffres clés du Sport / data/gouv

Nombre de licences annuelles
pour 1000 habitants

409,0
221,9 en France

Ce ratio de 409 licences pour 1000 Habitants est le plus élevé de la métropole. Sur les autres communes il varie de 367 à Guipavas à 260 pour Brest ; La moyenne départementale est de 296.5 licences.

Part des licences annuelles
féminines

43,6 %
38,2 % en France

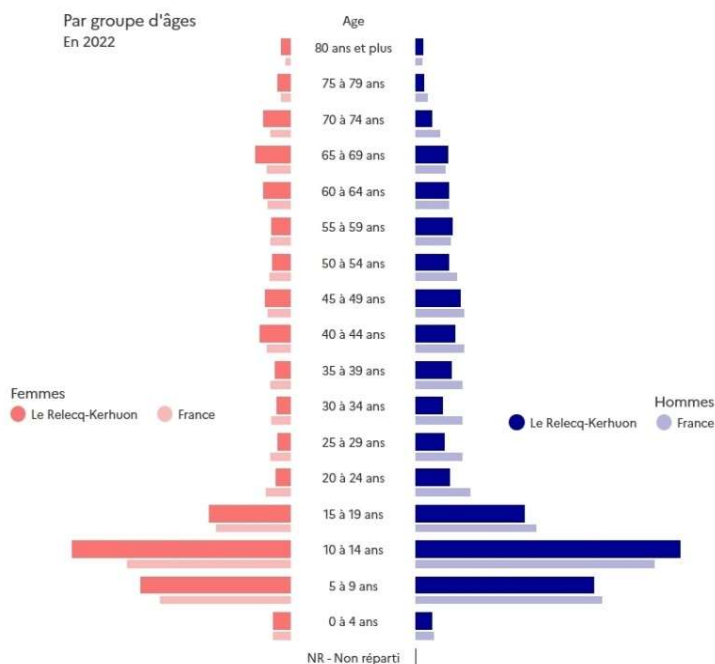
Le taux de féminisation est le plus élevé de la métropole. Sur les autres communes il varie de 42,4 % sur Plougastel-Daoulas à 38.6% à Plouzané ; La moyenne départementale est de 40,3%.

Part des licences sportives
annuelles des moins de 20 ans

61,6 %
56,9 % en France

La part des licences sportives des moins de 20 ans est importante (61.6%). Sur la métropole, cela correspond au 2^{ème} taux le plus élevé. Ce taux varie de 69% (Plougastel-Daoulas) à 55.1% (Bohars)

Par groupe d'âges
En 2022

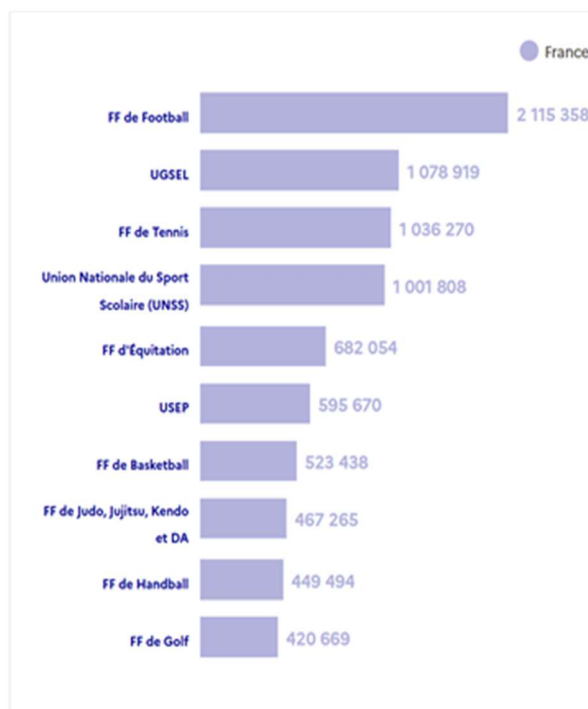
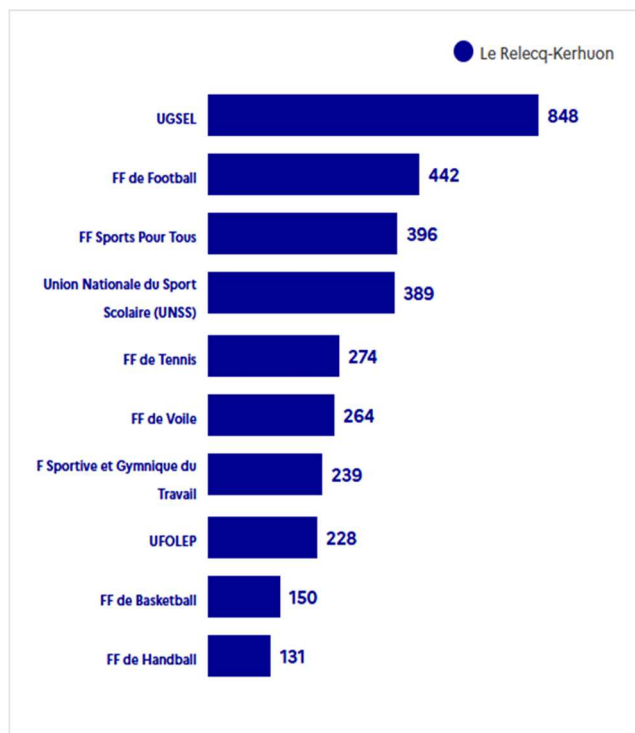


La pyramide des âges des licenciés de la commune présente une légère sous-représentation du nombre de licencié chez les jeunes garçons par rapport à la tendance nationale et globalement une sous-représentation pour les 20/40 ans des 2 sexes.

Ces tendances sont identiques à celles des autres communes de la métropole :

La participation à des activités sportives fédérales sont particulièrement importantes pour les jeunes filles et reflètent bien le taux particulièrement élevé (+ 5 points) de féminisation des activités par rapport à la moyenne nationale.

Dans le détail, les principales affiliations aux fédérations par les habitants du Relecq-Kerhuon sont les suivantes :



Pour information :

Top 4 Féminin : Equitation, Voile, Tennis, Football -

Top 4 Masculin : Foot, Tennis, Voile, Rugby

2.3 Equipements Sportifs du Territoire

Sur le territoire communal, administrativement, 51 équipements structurants, de loisirs ou de plein-airs sont recensés⁵.

	LE RELECQ-KERHUON	BREST METROPOLE	FINISTERE	BRETAGNE	FRANCE
Total des équipement (dont équipement de nature)	51	899	5800	19106	333034
Total des équipements (hors équipement de nature)	45	841	4929	16641	290474
Population	11710	211156	917179	33373835	68029342
Indicateurs pour 10,000 hbts					
Taux d'équipement (avec sport nature)	43,55	42,58	63,24	56,63	48,95
Taux d'équipement (hors sport nature)	38,4	39,8	53,7	49,3	42,7
Terrains grands jeux	5,1	5,1	9	8,6	6,1
Taux de salle multisport	4,3	4,1	4,1	4,1	2,7
Taux d'équipement de proximité <i>Pumptrack, parc Mobil'Ludique, stade VTT de proximité, multisports/city-stades, parcours sportif/santé, salle autonome connectée, piste de padel, skatepark, terrain de foot 5x5, handball, handball 4x4, basket-ball 3x3</i>	6,8	6,4	6,8	5,9	5,2
Taux d'équipements structurants <i>Bassin sportif et mixte, stade d'athlétisme, salle multisports (gymnase), anneau / piste de cyclisme, site d'activités aquatiques et nautiques, salle de basket, volley, culturisme, tennis de table, escrime, squash, handball, badminton, gymnastique sportive, terrain de soccer, de football, de rugby et mixte....</i>	15,4	13,8	20,2	18,7	13,1

⁵ La liste des sites, consultable en annexe, est disponible sur le site (<https://equipements.sports.gouv.fr>)

Dans le détail, cela concerne à la fois les infrastructures de type Gymnases et complexes sportifs, les infrastructures scolaires ou assimilée, les bassins de piscine, de pleine-nature (site d'activités aquatiques et nautiques, ainsi que les boucles de randonnée) et les infrastructures privées.

2.4 Le Budget Municipal.

2.4.1 Le Budget de fonctionnement

La participation municipale en budget de fonctionnement pour l'année 2024 sur les fonctions « sport » s'élève à 459 379.16 € et se compose de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, notamment fluide, entretien des locaux, petits équipements et petits travaux, maintenance, etc... Cela représente près de 460 000 € annuel - hors masse salariale⁶, - soit 3.6 % du budget communal.

2.4.2 les investissements

Sur la part des investissements, les montants sont annuellement très variables et dépendent des grandes opérations réalisées, que cela soit en régie ou en marchés publics.

Sur les exercices comptables des dix dernières années, les principales opérations structurantes réalisées sont les suivantes:

Complexe sportif Kerzincuff aménagement	4 300 000,00 €
Gymnase Théréne système de chauffage	314 862,89 €
Gymnase Jean moulin rénovation toiture	277 266,58 €
rénovation couverture gymnase Yves Bourhis	268 290,97 €
Salle de tennis toiture	262 801,89 €
Bardage extérieur salle basket	159 460,49 €
Modification déplacement terrain de football stabilisé	146 830,31 €
Théréne local convivialité	131 258,34 €
Boulodrome étanchéité	122 819,26 €
Extention gymnase Yves Bourhis	92 951,95 €
Terrain de tennis en terre battue	52 487,82 €
total	6 129 030,50 €

Au-delà des opérations structurantes, il convient d'ajouter à cette somme, les investissements annuels des opérations de maintenance, de travaux en régie et d'études réalisés sur les équipements sportifs qui s'élèvent aux montants suivants :

Années	Montants
2024	36 698
2023	34 707
2022	30 175
2021	79 045
2020	226 263
2019	117 462
2018	70 667
2017	94 275
2016	77 269
2015	152 414

⁶ Ne sont pas pris en compte les salaires des agents des différents services (sport, techniques...) qui contribuent à l'accompagnement de la politique sportive.

3. DIAGNOSTIC

3.1 La pratique « libre »

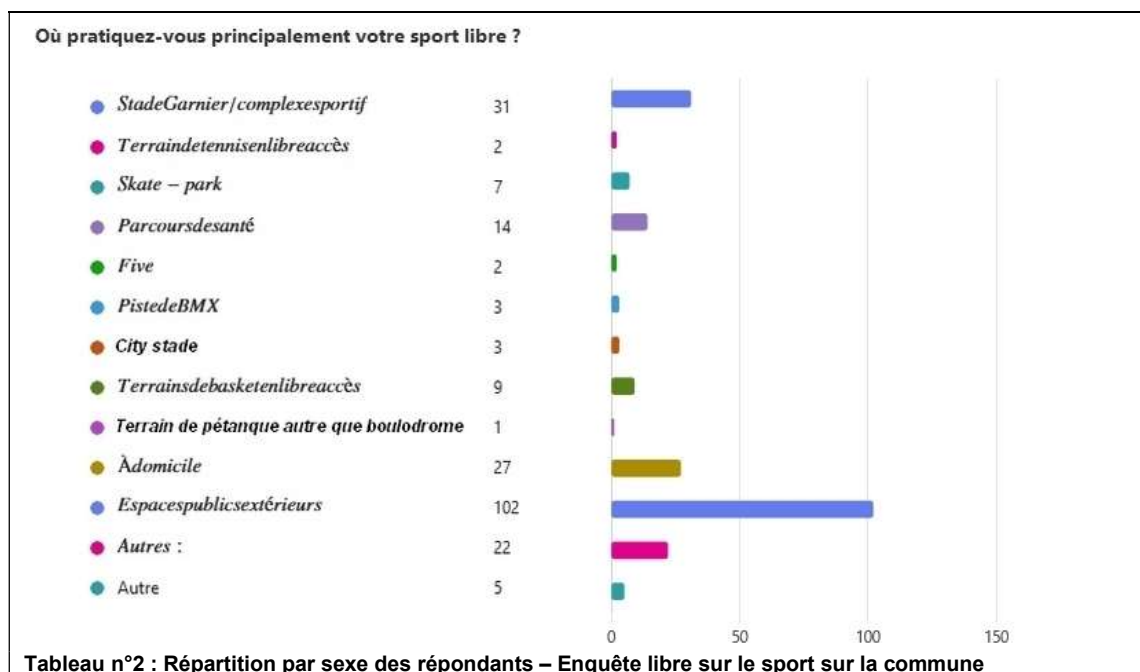
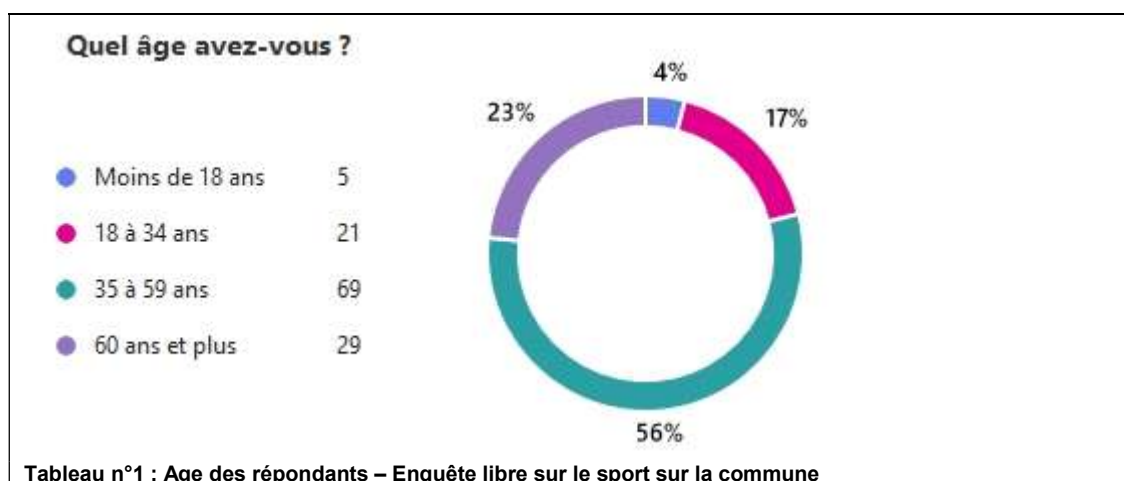
La pratique libre correspond à la pratique d'une activité sportive sur le mode autonome, seul ou en groupe. Elle se déroule par exemple sur la voie publique, dans les infrastructures en libre-accès ou à domicile.

Afin de mesurer la pratique libre sur le territoire, une enquête en ligne a été diffusée entre le mois de Mai et début juin 2025.

124 personnes ont répondu à cette enquête. La promotion de cette enquête a été réalisée sur le site internet de la ville appuyé d'une campagne de communication sur la commune (affichage dans les salles de sport, panneaux d'informations et dans le RKI)

Au 09 juin 2025, **124 personnes** ont répondu à l'enquête.

3.1.1.les caractéristiques des répondants



Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

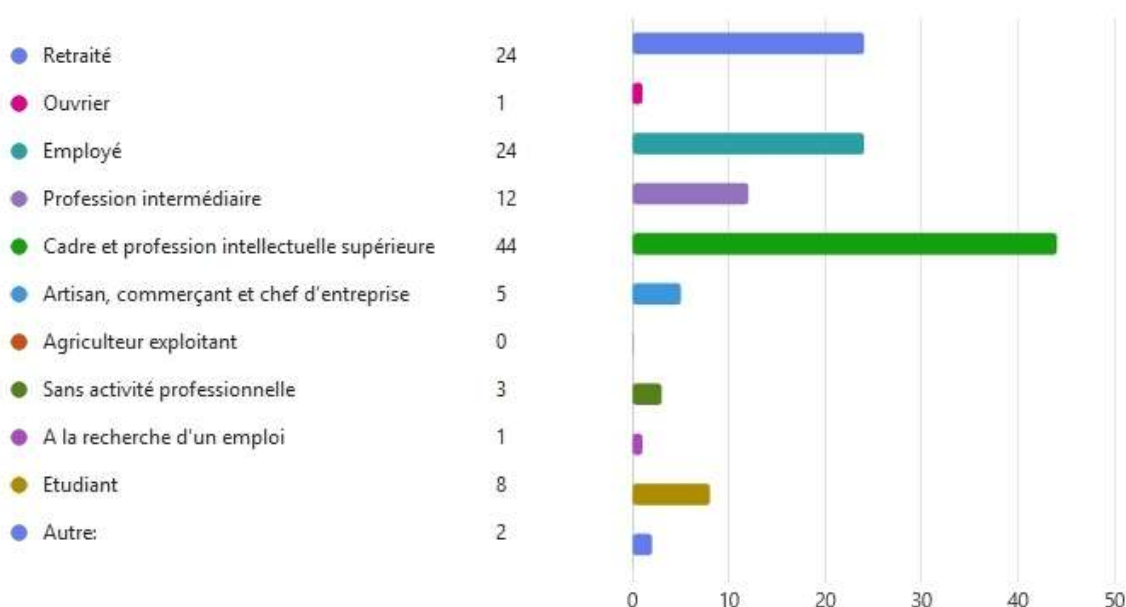


Tableau n°3 : Répartition par CSP des répondants – Enquête libre sur le sport sur la commune

Où résidez-vous ?

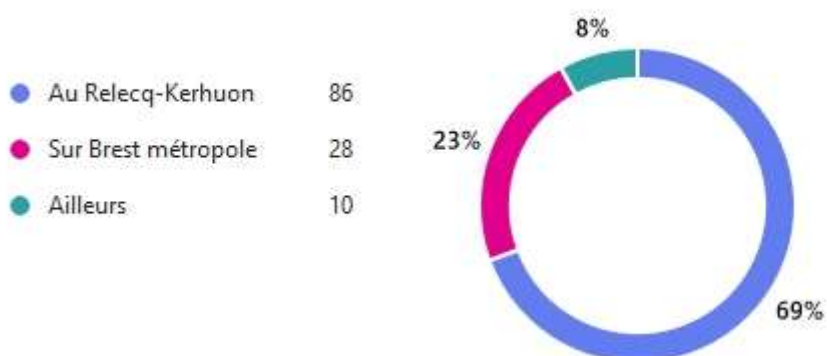


Tableau n°4 : Origine Géographique des répondants – Enquête libre sur le sport sur la commune

En complément de cette pratique libre, pratiquez-vous une ou des activité(s) encadrée(s) ?

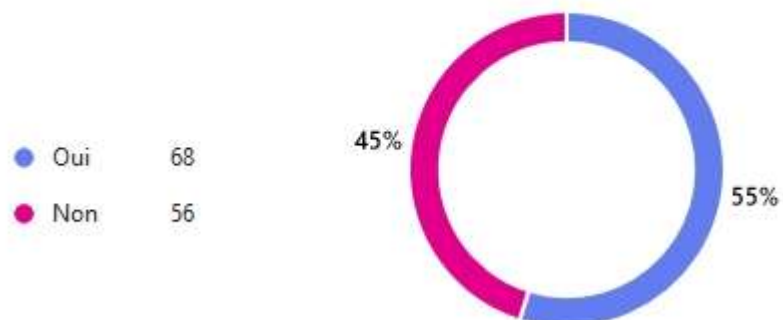


Tableau n°5 : Pratique complémentaire encadrée

Quelle est la fréquence de votre pratique sportive libre ?

● Régulière (au moins une fois par semaine)	106
● Occasionnelle (une fois par mois)	14
● Rare (au moins une fois au cours des 12 derniers mois)	2
● Aucune pratique	2

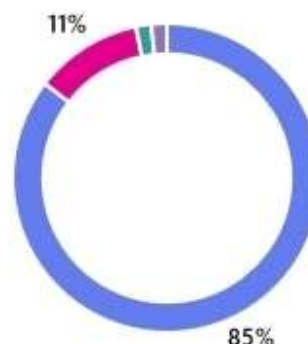


Tableau n°6 : fréquence de la pratique

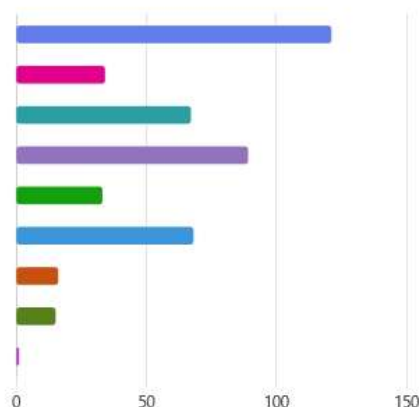
Il est constaté que le questionnaire a principalement été complété par des personnes ayant une pratique très régulière du sport sur la commune. 97% des répondants ont au moins une fois par mois une pratique sportive en libre accès et elle est, dans plus de la moitié des cas, complétée par une activité sportive en club.

Le « profil type » des répondants est : une femme, active, de CSP+ ayant entre 35 et 59 ans et ayant en complément une activité sportive encadrée.

3.1.2. Les objectifs de la pratique libre

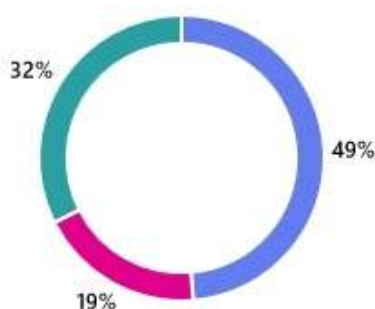
Pour quelle(s) raison(s) faites-vous du sport de manière libre?

● Pour ma santé, mon bien-être	121
● Pour faire des rencontres, passer du temps entre amis ou en famille	34
● Pour le plaisir, l'amusement	67
● Pour me détendre	89
● Pour améliorer mon apparence	33
● Pour le contact avec la nature	68
● Pour la performance, la compétition	16
● Pour le risque, l'aventure, les sensations	15
● Autre	1



Pratiquez-vous le sport libre avec d'autres personnes ou seul(e) ?

● Seul(e)	93
● En couple	36
● En groupe (amis, famille, groupes etc.)	62



Les raisons mises en avant à la pratique libre sur la commune sont de plusieurs ordres :



La contrainte horaire liée à l'activité encadrée est le premier argument mis en avant comme explication de la pratique libre (38,3%) par les personnes ayant répondu à l'enquête. 12,1 % des personnes interrogées indiquent également que les horaires proposés par les associations ne peuvent pas correspondre à leurs propres possibilités, ou également une absence d'offre associative dans le domaine sportif souhaité sur le territoire.

Il ne faut pas cependant considérer que la pratique libre n'est qu'une pratique par défaut. 21,5 % des personnes interrogées estiment que cette pratique non-encadrée est un réel gage de liberté, de souplesse à la fois dans son organisation personnelle, dans la fréquence de la pratique et permet de prendre en compte leurs objectifs individuels. (santé, bien-être...)

14.6 % des personnes mettent également en avant l'importance de pouvoir pratiquer l'activité à son « propre rythme » que la pratique soit d'un niveau confirmé ou débutant.

Enfin, pour 5,6 % des répondants, la pratique libre est également liée à un aspect «financier» : cette pratique libre est en effet considéré par ces derniers comme gratuite ou plus économique.

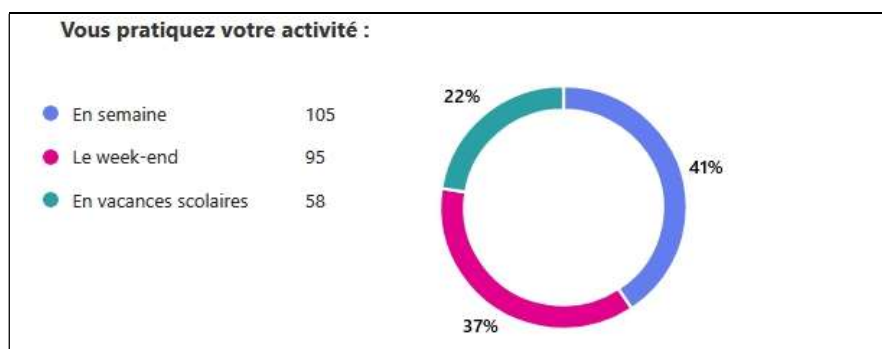
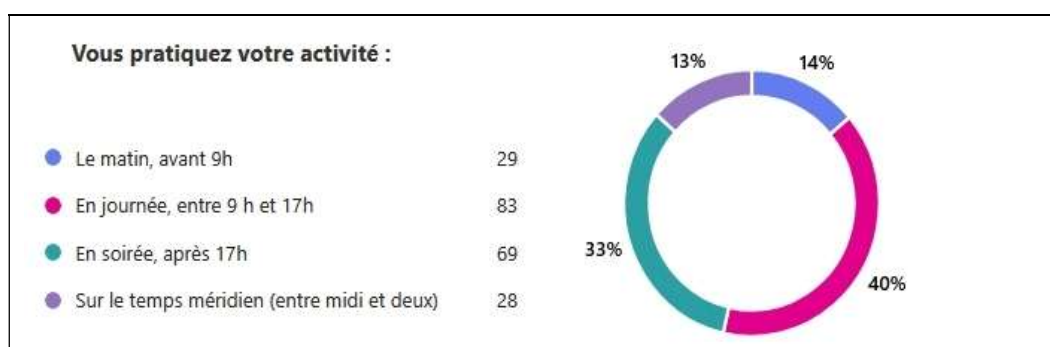
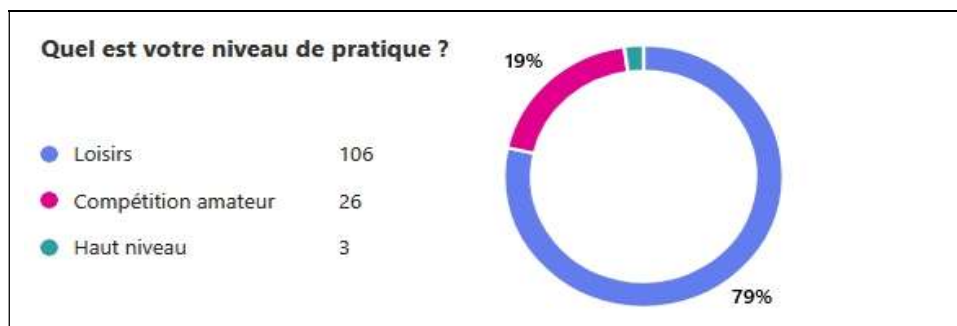
Concernant les sports pratiqués en libre accès, 26 sports ont été cités par les 124 répondants.



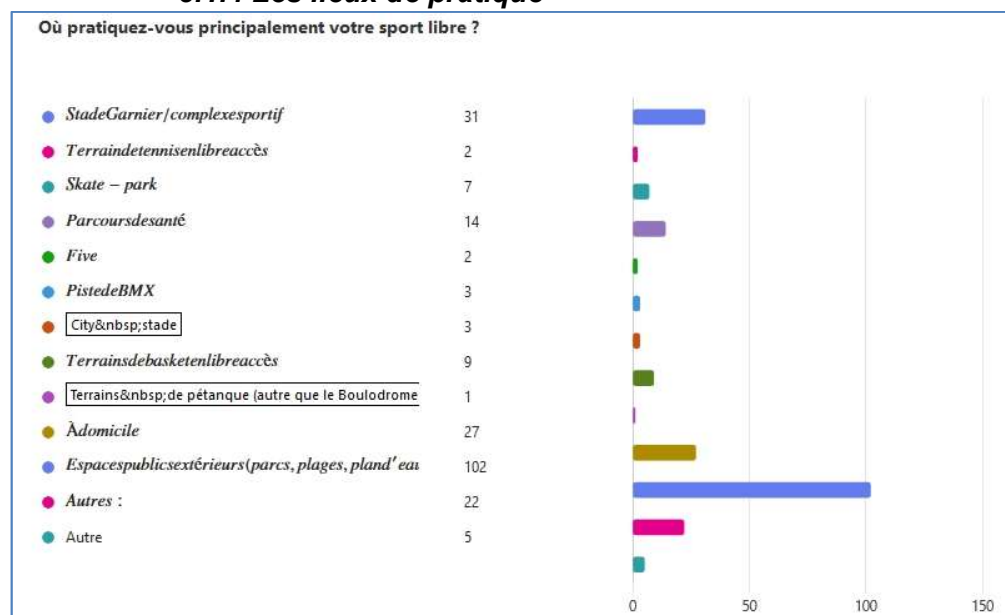
La classification est la suivante (plusieurs choix possibles) :

	Nombre	%		Nombre	%
Course à pied	65	52,4%	Tennis	2	1,6%
Marche	40	32,3%	Escalade	2	1,6%
Vélo	33	26,6%	Football	2	1,6%
Longe Cote	20	16,1%	Kayak	2	1,6%
Natation	18	14,5%	Windfoil	2	1,6%
Paddle	12	9,7%	Surf	2	1,6%
Voile	6	4,8%	Skate	2	1,6%
Renforcement musculaire	4	3,2%	Bodyboard	1	0,8%
Roller	3	2,4%	Ski nautique	1	0,8%
Crossfit	3	2,4%	Musculation	1	0,8%
Basket	3	2,4%	Rameur	1	0,8%
Aucun sport	3	2,4%	Gym	1	0,8%
Street Workout	2	1,6%	Windsurf	1	0,8%
Yoga	2	1,6%			

3.1.3. Caractéristiques des pratiques

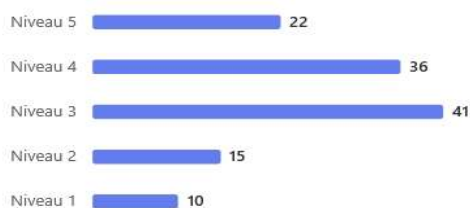


3.1.4 Les lieux de pratique

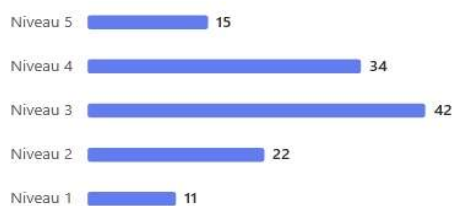
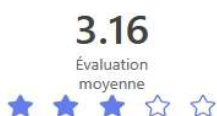


Sur cette enquête en ligne, les répondants ont également eu la possibilité d'indiquer comment ils qualifiaient les conditions de pratique libre.

Diversifiés

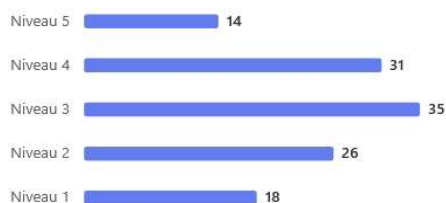


En bon état



^

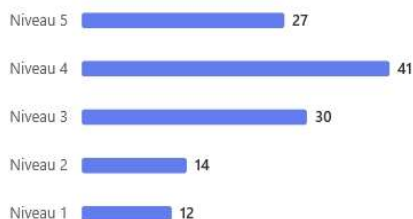
En nombre suffisant



Adaptés aux besoins des usagers (0 point)



Facilement accessibles (stationnement, chemin d'accès, arrêt de bus, localisation dans la ville) (0 point)



Quelles actions ou mesures concrètes aimeriez-vous voir mises en place pour encourager et développer la pratique du sport libre sur le Relecq-Kerhuon ?



84 réponses apportées. Le nuage de mot présente les principales réponses citées. Les réponses se concentrent principalement sur la mise en places de nouvelles infrastructures en libre-accès, de mise en place ou de valorisations des parcours et chemins existants. L'intégralité des réponses est accessible en annexe II

3.2 La pratique encadrée

Pendant la période de diagnostic, l'ensemble des associations sportives a été consulté ; il a été proposé à chaque club de remplir une enquête et de pouvoir bénéficier d'un temps d'échange à la suite pour approfondir les réponses apportées si l'association le désirait.

Suite à cette première étape, 2 tables rondes ont été organisées sur des thématiques considérées comme les plus partagées :

- **Pour un sport associatif accessible au plus grand nombre : quels publics, quels moyens, quels besoins ?**
- **Ressources bénévoles et financières des associations : enjeux pour un avenir sportif durable ?**

Concrètement, 27 associations locales ont participé à au moins une de ces phases de diagnostic. Suite aux questionnaires, entretiens et tables rondes organisées avec les différents partenaires, les éléments de diagnostic suivants sont remontés :



3.2.1. La mixité

Certaines associations présentent des activités qui sont actuellement considérées comme très genrées. Cela concerne à la fois des activités très féminisées qui peinent à attirer un public masculin ou des sports qui n'attirent ou qui développent une pratique majoritairement masculine.

Les principaux constats mis en avant :

Pour la **population féminine**

Plusieurs raisons mises en avant :

- Un arrêt important de la pratique à l'adolescence. La fin de la pratique mixte dans plusieurs sports collectifs à partir des catégories adolescentes (pratique souvent mixte en école de sport) considéré comme le premier point d'arrêt de la pratique,
- Pour les jeunes filles souhaitant continuer la pratique, cela doit parfois se traduire vers un départ vers un autre club.
- Un déficit de pratique encadrée pour les jeunes actifs ou jeunes parents qui en raison des contraintes familiales et professionnelles peinent à se projeter vers une pratique sportive encadrée régulière.

- un niveau de compétition important qui est plus compliqué pour le public adulte féminin, notamment jeunes mamans (déplacements lointains, contraintes familiales...)

Quelques facteurs favorisant la pratique mixte :

- Certains sports ou compétitions d'équipe valorisent la pratique mixte en compétition, ou disposent de compétitions loisirs permettant la mixité.
- Les interventions en milieu scolaire sont des réels vecteurs de promotion
- Activité de type « emmène ta copine » pour promouvoir les activités

Quelques pistes évoquées :

- Communiquer davantage vers la population féminine
- Promouvoir la présence d'encadrantes dans certaines activités permettrait de valoriser l'image de cette pratique auprès du public féminin
- Modifier la dénomination de certains espaces sportifs pourrait aider le public à se projeter dans la pratique (ex : salle de « combat »...)
- Réfléchir à la transformation de certains lieux sportifs et des abords pour que chacun s'y sente à l'aise (la notion de « safe place » a été évoquée)
- Organiser des événements spécifiques vers la population féminine,
- Proposer pour certaines pratiques, même individuelles, des entraînements totalement féminins

3.2.2. La Jeunesse

Globalement, la pratique des jeunes, pour les associations concernées par ce public, est jugée satisfaisante. Pour certaines associations, cela représente même la majorité du public.

Pour les enfants et les écoles de sport, on observe généralement une forte pratique sportive des élèves en association.

Le développement d'instructions nationales développant davantage le sport dans la pratique scolaire (30 minutes par jour d'activité physique et sportives sur le temps scolaire / 3 heures de sport par semaine.) généralise cette pratique physique. L'absence de créneaux disponibles sur les gymnases de proximité et la nécessité de réaliser également le reste du programme scolaire rendent parfois complexe la mise en œuvre pratique de ces instructions nationales :.

La pratique même si elle reste importante chez les jeunes, baisse avec les catégories d'âges.

Certaines activités associatives sur la commune n'ont qu'une pratique adulte (en raison notamment du contenu et ou des horaires sur le temps scolaire) et ne sont donc pas concernés par cette thématique.

Les professionnels accompagnant les enfants et les jeunes remarquent une baisse de la pratique depuis la Covid et des signes démontrant une absence d'activités physiques chez certains jeunes.

Plusieurs raisons mises en avant :

- Un arrêt important de la pratique à l'adolescence. Les jeunes interrogés font souvent le lien avec le niveau de pratique qui se densifie et écarte spontanément les jeunes les moins performants ou motivés.
- Les jeunes ont d'autres priorités. Le « temps d'écrans » et ou les contraintes scolaires éloignent ce public de la pratique
- Pour les jeunes filles souhaitant continuer la pratique, cela doit parfois se traduire vers un départ vers un autre club.
- Il est considéré qu'il est souvent difficile, notamment pour les jeunes les moins à l'aise ou sans grande aptitude physique d'intégrer un nouveau sport à l'adolescence principalement en raison du niveau de pratique qui demande de la performance pour être intégré.

- Pour le public peu performant, le regard des copains, des parents et des encadrants qui peuvent être considérés comme dévalorisant est un frein à la pratique
- Pour certains jeunes qui n'ont pas une grande capacité physique, privilégier la pratique de loisirs plutôt que la compétition est difficile, entre-autre dans les activités se basant sur une pratique de compétition.

Quelques facteurs favorisant:

- Globalement, les jeunes qui continuent leurs pratiques à l'adolescence sont souvent motivés et s'investissent assez facilement dans la vie des clubs (coaching, bénévolat sur les temps forts...)
- La valorisation de leur engagement, avec des petites « récompenses » est un plus.
- Certaines associations intègrent des jeunes à des « commissions »
- L'implication des jeunes dans le monde associatif correspond souvent à un « modèle ». Si les parents s'impliquent, il y a plus de chance que les jeunes suivent la même voie.
- Des séances du type « amène ton copain » sont organisées par certaines activités pour promouvoir leur discipline.

Quelques pistes évoquées :

- Créer une commission « sport » intégrant un représentant jeune de chaque association
- Créer des événements ludiques de promotion des activités sportives des associations et clubs.
- Porter des événements de type « grands jeux » pour réaliser des activités physiques pour promouvoir l'activité physiques sans forcément avoir conscience de faire du sport
- Proposer des enquêtes annuelles via les écoles et établissements secondaires de la commune pour mesurer concrètement, dans le temps la pratique des jeunes.
- Valoriser la pratique d'activités physiques du quotidien et mettre en place des actions sur la nutrition dans le cadre de la « santé publique »,



3.2.3 Les Activités de Sport Santé / Sport d'entretien

Les représentants interrogés considèrent que la pratique du sport contribue à l'équilibre physique et psychique des individus et estime donc contribuer à améliorer le bien-être de leurs adhérents

Au niveau national, les activités sport-santé et sport d'entretien répondent souvent à des labels, des qualifications, des dispositifs nationaux (ex : sport sur

ordonnance.)

Pour certaines associations, même sans « labels » cela correspond à l'objet de leur pratique (sport d'entretien)

Certaines associations proposent des créneaux spécifiques et adaptés et disposent d'animateurs et/ou bénévoles formés pour cette pratique.

D'autres associations n'arrivent pas actuellement à proposer de telles activités par manque de qualifications pour encadrer et/ou de créneaux disponibles sur les équipements.

Les associations autour d'activités d'entretien arrivent à maintenir dans l'activité leurs adhérents les plus âgés.

Freins à la pratique:

- Peu de demandes formalisés pour certains clubs,
- Manques de créneaux et/ou de terrains disponibles pour la mise en œuvre de ces activités qui ne peuvent pas forcément se faire lors de séances « tout public »
- Manque de bénévoles

- La commission aînés, interrogée spécifiquement sur l'activité physique des plus anciens, considère qu'il est parfois compliqué d'intégrer une nouvelle activité à la retraite face à une offre conséquente
- Difficulté de promotion de ses activités auprès du public
- Il est nécessaire que les encadrant soient formés à cette activité spécifique

Quelques facteurs favorisant:

- Certaines pratiques (notamment sports de combats et sports de bien-être/entretien) sont facilement accessibles et peuvent être réalisées en fonction des capacités de chacun durant la même séance.

Quelques pistes évoquées :

- Mettre en place des ateliers de découvertes, en lien avec les associations pour le public sénior.
- S'ouvrir vers les centres de soins, hôpitaux, kiné...
- Promouvoir les dispositifs existants auprès des clubs pour envisager leur mise en œuvre (sport sur ordonnance, maison de la santé)



3.2.4 Les actions Handisport et Sport Adapté

Pour une grande partie des associations interrogées, le constat semble identique. Les associations intègrent relativement facilement des personnes avec des pathologies physiques, lorsqu'elles sont compatibles avec une pratique partagée et réalisables sur les mêmes créneaux.

Vu les particularités des publics à accueillir et la multitude des formes de handicaps, l'activité sportive ne peut pas forcément être réalisée en grande proximité. La question du transport est donc primordiale et est un des freins. La pratique en journée est également à privilégier avec ses publics spécifiques

Il y a peu de sections spécifiques. Les raisons mises en avant sont à la fois l'absence de demandes formalisées, le manque de formations des professionnels ou bénévoles et ou l'absence de créneaux disponibles en journée.

A ce sujet, les acteurs du handicap et les membres de la commission CHAT, constatent une absence d'interaction entre les clubs et avec les acteurs du territoire (IME). Il est également constaté qu'il est souvent difficile de passer de la « volonté » d'accueillir qui est bien présente, et souvent même relayée et incitée par les fédérations, à une réelle capacité d'accueil.

Les associations qui interviennent dans les domaines du handicap sont souvent très satisfaites de cela et estiment que leurs interventions et le retour des publics démontrent qu'il y a vraiment matière à intervenir.

Les freins mis en avant :

- Manque de moyens financiers des associations,
- Manque de formation des bénévoles
- Manque de créneaux disponibles en journée. Se heurte souvent à la mise à disposition des salles pour les créneaux scolaires.
- Ce public demande une réelle régularité de l'activité et pour les créneaux en journée cela n'est pas conciliable avec l'octroi des créneaux scolaires (qui occupe les salles par cycle)
- Si activité de type Handisport : cela demande un double processus de licences pour les adhérents, donc un impact financier.

Autres constats :

- Manque parfois de connaissances des acteurs du handicap ou par les familles des associations locales en capacité d'accueil

Quelques pistes évoquées :

- Valoriser dans les critères de subventions les adhérents en situation de handicap, quel que soit leur territoire d'origine ou mettre en place une subvention supplémentaire spécifique
- Proposer une aide aux personnes de la commune en situation de handicap sur la prise en charge de la licence et/ou du transport.
- Libérer des créneaux réguliers en journée pour les salles spécifiques pour garantir une pratique repérée dans le temps
- Proposer des rencontres entre les acteurs du handicap et le monde sportif.
- Conventionner avec les fédérations spécifiques (Handisport, Sport Adapté...) pour qualifier l'offre sur le territoire.

De plus, aux vues des spécificités de ce public, de l'incapacité de proposer sur le territoire une offre globale, il a été évoqué que cette thématique devrait se traiter à une échelle plus large que la commune, afin de permettre la création d'une offre variée dans une relative proximité.

3.2.5 Le sport en compétition

La compétition, ou l'engagement en compétition sur des catégories de niveau conséquent (à partir de régional) concerne aujourd'hui environ ¼ des associations locales.

Ce sont globalement des compétitions à niveau régional / prénational / nationales qui supposent :

- Des déplacements fréquents et/ou lointain des équipes
- Des séances d'entraînements individualisés ou spécifiques, avec un encadrement qualifié, notamment sur un statut professionnel.
- Des équipements / infrastructures homologués.

Les associations concernées et les associations qui actuellement sont dans des catégories de championnats / compétitions inférieures estiment généralement que la pratique à haut-niveau de compétition est une vitrine de l'association et par extension de la ville.

Sur l'aspect compétitions, le projet sportif associatif est très variable d'une association à l'autre.

Certaines associations souhaitent intégrer des divisions supérieures ou se maintenir à un haut-niveau de compétition.

Cette ambition nécessite souvent d'avoir un budget adapté avec une recherche permanente de financement / co-financement pour les participations aux différents temps-fort (déplacements).

Les autres associations, de sport-loisirs / entretien ou de niveau de compétition inférieurs ne sont pas particulièrement concernées par cette thématique.

Les clubs font également souvent face au départ de leurs jeunes éléments les plus prometteurs vers des clubs plus huppés. Il existe parfois dans certaines disciplines des doubles licences afin d'intégrer d'autres sections plus performantes.

Les freins identifiés

- Certains équipements ne sont pas adaptés à la pratique fédérale à niveau élevé (norme, taille des terrains, revêtements,) ou manquent de créneaux disponibles.
- Les équipements ne sont pas forcément adaptés à recevoir des événements conséquents (finales départementales / régionales, etc...) ou à accueillir un public conséquent.
- La montée sur des divisions supérieures entraîne parfois des demandes d'infrastructures supplémentaires (exemple : local d'infirmerie) qui n'existent pas.

- Dérogation souvent compliquée ou qui ne sont que très limitée dans le temps.

Quelques pistes évoquées :

- Etudier la faisabilité de matériel/salle spécifique d'entraînement et de remise en forme pour accompagner les sportifs sur un haut-niveau de compétition dans leurs plans d'entraînement
- Etudier la capacité à accompagner spécifiquement le haut niveau de pratique



3.2.6. Le développement durable

Lors de l'enquête et les échanges avec les clubs et associations sportive, il apparaît que les associations sont relativement sensibles aux mesures autour du développement durable, principalement sur l'aspect « environnement ». La note que s'attribue les clubs est globalement de 7 sur 10.

Les principaux constats :

- Les clubs réalisent quand cela est possible le tri des déchets. Il manque cependant parfois de matériels collectifs pour cela à proximité.
- Le plastique – notamment pour l'eau - est de moins en moins présent. L'usage des gourdes est plutôt généralisé
- Les ustensiles à usage unique sont généralement proscrits.
- Des mesures sur le co-voiturage sont organisées pour les déplacements vers les activités.

Les principaux freins repérés :

- Le manque parfois d'équipement à proximité pour permettre la réalisation du tri
- Certains équipements n'ont pas de point d'eau adaptés au remplissage des gourdes
- Les transports et les compétitions d'un niveau élevé « s'opposent » au principe d'empreinte carbone

Les pistes évoquées

- Permettre aux associations de mener facilement les gestes de développement durable dans leurs pratique (eau et/ou poubelle à proximité)
- Retravailler les conventions entre la collectivité et les associations sportives afin d'intégrer des éléments d'attitude autour du développement durable (veiller aux économies d'énergies, d'eau...)
- Mettre des critères précis autour du développement durable dans la demande de subvention afin de contribuer à inciter aux démarches écologiques vertueuses
- Proposer aux adhérents des cycles de sensibilisation
- Construire avec les associations des campagnes sous forme de pictogramme pour promouvoir les gestes éco-responsables
- Envisager la mise en place d'un label local.



3.2.7 Le bénévolat.

Les associations œuvrant pour le sport sur la commune du Relecq-Kerhuon sont par nature portées par des équipes bénévoles pour constituer leur gouvernance.

C'est le premier champs d'intervention de bénévoles dans une asso : la constitution du Conseil d'administration et du Bureau (présidence, secrétariat, trésorerie, membres...)



Il existe sur la commune des formes très différentes de constitution des Conseils d'administrations ou Bureaux des associations. Que les bureaux soient « resserrés » ou plus larges, a responsabilité partagée ou non (une association compte jusqu'à 5 co-présidents), la gouvernance des associations à court terme ne semble pas poser de problème particulier.

Les membres des bureaux rencontrés semblent réaliser leurs missions de manières satisfaisantes.

Sur la gouvernance, les problématiques semblent concerner davantage le renouvellement des participant dans les instances.

Au-delà de cette première notion d'engagement bénévole, obligatoire pour la mise en œuvre du projet associatif, l'apport des bénévoles concerne principalement 2 missions :

- L'encadrement d'activité

Selon le champ d'intervention, l'encadrement peut répondre à des contraintes règlementaires. Pour la majeure partie des associations, l'encadrement d'activité est réalisé uniquement par des bénévoles.

- Le soutien à la mise en place de « temps-forts »

Dans leur très grande majorité, les associations arrivent à mobiliser assez facilement sur les temps-forts de leurs associations. Certaines associations ont dû renoncer à l'organisation de temps-fort par manque de possibilité d'engagement bénévole. A ce-jour cela reste marginal mais nécessite un regard attentif. Souvent, les temps-forts sont des vecteurs importants de ressources pour les associations et l'absence de telles manifestations peuvent les mettre en difficulté sur leurs projets sportifs.

D'une manière générale, la taille et l'objet de l'association impacte fortement dans le ressenti de la difficulté de la fonction bénévole.

Les principaux constats :

- La difficulté est beaucoup plus prégnante pour l'encadrement des activités ou la gouvernance. Souvent, la responsabilité semble trop lourde
- Le renouvellement des bénévoles sur le long terme est compliqué.
- Des changements ont parfois été constaté dans les raison de l'engagement au bénévolat. Les personnes s'engagent plus sur des compétences très précises. Le bénévole s'engageant sur des missions très diverses n'est plus trop le profil type.
- Le manque d'encadrement a parfois limité également les volontés de développement de projet (dédoubler des groupes de jeunes / aller vers les écoles)
- L'absence de bénévoles sur l'encadrement a conduit parfois à limiter la taille des groupes et refuser des inscriptions.
- Certaines inscriptions sur des compétitions/championnats sont soumis à l'apport de bénévoles sur des fonctions précises (Arbitrages / juge / tables de marques, etc...). Ces fonctions peuvent également avoir du mal à séduire et/ou entraîner des pénalités financières en cas d'absence.
- Le financement des formations des bénévoles pose à la fois des difficultés financières et demandent également un investissement à long-terme. Le problème du « retour sur investissement » se pose parfois.
- Les lourdeurs des démarches (vers les fédérations et/ou collectivités) sont souvent décourageantes.
- Des besoins de formations, mais souvent spécifiques et portés par les fédérations (avec un coût important)
- L'absence de bénévoles, les nécessités de formations et l'expertise légitime de plus en plus attendue des encadrants ont poussé de plus en plus d'associations à évoluer vers un modèle avec une prise en charge de l'activité (voir administratif) de l'association par des professionnels. Cette bascule vers la professionnalisation est un vrai changement de modèle qui impose la prise en

charge de nombreuses contraintes pour les bénévoles (équilibre des comptes et financements à trouver – fonction « employeur » à porter par les bénévoles...)

- A terme, pour maintenir leur niveau d'activité et répondre à l'actuelle demande, l'absence de bénévoles va faire nécessairement basculer certaines associations vers une augmentation des heures rémunérées d'interventions.

Quelques facteurs favorisant :

- Les associations qui travaillent sur une véritable notion de projet bénévole / de vivre ensemble, de création de liens constate que souvent l'engagement perdure au sein de leurs associations
- La « valorisation » des bénévoles est nécessaire afin de promouvoir l'engagement. Elle peut par contre se faire de manière très différente suivant les associations (prise en charge de licences, bonus, repas bénévoles, etc...).
- Le partage de la responsabilité semble une solution pour limiter l'inquiétude de l'engagement.
- La valorisation dans la comptabilité des heures réalisées bénévolement est une pratique qui se généralise et permet aux adhérents de prendre conscience de la valeur de l'engagement bénévole.

Quelques pistes évoquées :

- Mobiliser une base de bénévoles (généralistes / hors adhérents) pour accompagner les associations sur les événements spécifiques,
- Mettre en place, en lien avec le monde sport sportif, des événements de promotion et de valorisation de l'engagement bénévole
- Proposer des temps d'informations thématiques pour les bénévoles des clubs et associations
- Etudier les possibilités d'accompagnement des associations sur la formation des bénévoles

3.2.8. Les ressources financières.

La recherche de ressources par les associations est une question importante. Même si elle a tendance à être liée à la taille de l'association, et à la professionnalisation des intervenants ce ne sont pas les seuls critères à prendre en compte. Lors des entretiens, il n'a pas été fait état de situations critiques à court terme, mais cela représente pour beaucoup une incapacité à se projeter.

Les associations sont déjà accompagnées par les collectivités (subventions de fonctionnement, mise à dispo de locaux, prises en charge des coûts des fluides, prêt trottinette et gratuité des salles / subvention exceptionnelles pour la municipalité / 5€ par adhérent pour les licenciés pour le CD29) mais sont en recherche de moyens supplémentaires.

Lors des entretiens avec les associations cet aspect financier a été abordé sur les domaines suivants :

- Pour les associations ayant recours à des encadrants professionnels / Alternants : la professionnalisation des intervenants / encadrants impose aux associations de sécuriser et d'augmenter leurs sources de recettes afin de faire face à cette fonction employeur qui impose de voir l'organisation des activités à long-terme.
- Pour les associations à « haut-niveau de pratique », la participation aux championnats et aux épreuves nationales vont généralement de pair avec des dépenses de transport importantes. Les zones de déplacement étant beaucoup plus vastes que celles des championnats de proximité.
- Des dépenses conséquentes sont également nécessaires pour maintenir les bénévoles dans les niveaux de compétences et de formations attendues.
- Pour certaines associations, l'organisation d'un événement « temps-fort » est une ressource très importante voire centrale. L'incapacité d'organiser de telles manifestations (manque de disponibilité de la salle - ou pas aux dates compatibles- le manque de bénévoles ou la multiplicité de temps-fort du même type) rend aléatoire ce type de recettes.
- Les possibilités de financements par les institutions ne sont pas exponentielles et demandent souvent de nombreuses démarches décourageantes ou une réelle aptitude administrative. Il est

également difficile pour les associations de savoir à quels fonds elles peuvent prétendre si cela n'est pas relayé et accompagné.

- Souvent, pour assurer les ressources de l'association, il est nécessaire de se tourner vers le monde économique. La recherche de sponsors / mécènes n'est pas considérée comme quelque chose d'aisée

Quelques pistes évoquées :

- Etudier la capacité à accompagner les clubs et associations dans la veille sur les appels à projets et subvention mobilisables
- Rendre les documents municipaux plus simple à remplir pour les demandes de subventions
- Promouvoir le mécénat et le sponsoring avec le monde économique local

Afin de garantir une accessibilité au plus grand nombre, il est nécessaire que les activités restent sur un niveau de tarif attractif.



3.2.9 Les infrastructures

Les activités à dominante sportives sont réalisées dans une diversité d'équipements, dont certaines salles ne sont pas à la base des équipements spécifiquement « fléchés » pour la pratique sportive. Cela est notamment le cas de la MMA qui peut servir pour des pratiques de sports d'entretien et de danse. Globalement la diversité des infrastructures est appréciée.

Pour la majeure partie des associations utilisatrices, les salles sont globalement adaptées à la pratique et considérées comme fonctionnelles. En dehors des espaces spécialisés (salle de tennis de table, boudodrome, etc...) les équipements accueillent une grande variété d'activités.

Les principales limites posées par les utilisateurs :

- Un manque récurrent de créneaux pour la mise en place de nouvelles activités. Les temps de journée des gymnases étant dédiés aux établissements scolaires et les fins d'après-midi et soirées aux associations. Ce ressenti est accentué par deux systèmes qui s'opposent : une gestion par cycle scolaire (de vacances à vacances pour les établissements scolaires) et une programmation à l'année pour les associations.
- L'utilisation très variée des équipements, avec différents publics (associations, scolaires, etc...) peut créer parfois des conflits d'usages.
- Pour les associations ayant une pratique de compétition importante ou centrale dans leur projet sportif, les équipements mis à disposition ne sont pas forcément totalement aux normes des fédérations ce qui peut limiter l'évolution vers des divisions supérieures (tailles des terrains, éclairages, nombre de vestiaires, etc...)
- Manque de vestiaires (maison de la mer) ou des vestiaires vieillissants et manque d'espace de rangements,
- La salle de combat, qui donne satisfaction à la plupart des usagers manque par contre d'espace en dehors des tapis de pratique.

Au-delà des constats posés sur les infrastructures, il est également constaté :

- Des problèmes récurrents sur la qualité des prestations d'entretien des locaux,
- Des problèmes de chauffage (salle MMA)
- Des difficultés avec le système de badges qui posent des problèmes pour les associations ayant de nombreux badge à délivrer à leurs adhérents (ex : tennis)
- Au-delà de l'association directement utilisatrice, des absences d'information sur les travaux en cours

Quelques pistes évoquées :

- Programmer un suivi d'entretien et d'investissements des équipements sportifs planifié et connu du monde associatif, par l'intermédiaire du Plan Sportif Local
- Etudier la faisabilité d'un outil de consultation des plannings des équipements et des manifestations sportives programmées sur le territoire
- Réaliser une veille régulière sur les créneaux disponibles tout au long de l'année

3.2.10 L'accessibilité des activités

Toutes les associations interrogées dans le cadre du PSL ont également eu l'occasion d'évaluer leur ressenti sur l'accessibilité de leurs activités. L'accessibilité s'entend dans un cadre général, abordant à la fois :

- Les tarifs et l'accessibilité financière
- Les infrastructures
- Le nombre et horaires des activités proposées aux adhérents
- Le niveau de pratique – des débutants aux confirmés
- Les facilités d'apprentissage

Les questions financières, les infrastructures, les créneaux proposés aux associations et l'adaptation de la pratique des activités au plus grand nombre. Les ressentis des responsables d'associations sont très positifs, d'une moyenne variant de 7 à 8.3



3.2.11. La satisfaction des adhérents

Lors de l'enquête il a également demandé aux associations d'évaluer sur cette échelle la perception qu'ils ont de la satisfaction de leurs adhérents et de leurs usagers.

Cette évaluation ressentie est très positive et semble démontrer une bonne dynamique au sein des associations. Elle s'élève à 7.7 sur 10

4. LES AXES A RETENIR

A la suite de ce diagnostic de territoire, et à partir des constats partagés avec les acteurs locaux, il convient d'envisager les pistes à retenir dans le futur Plan Sportif Local de la Ville du Relecq-Kerhuon, à finaliser.

Un plan d'actions opérationnelles et des critères d'évaluation seront à mettre en œuvre. A ce stade, 5 axes généraux semblent se dégager pour prendre en compte les problématiques, attentes et constats posés lors de ce diagnostic :

1/ Favoriser la pratique sportive du plus grand nombre

Pour le public empêché ou éloigné de la pratique, une réflexion est à mener pour :

- permettre à tous les habitants quel que soit leur âge, leur niveau et leur situation d'accéder facilement aux équipements sportifs municipaux et aux lieux de pratique.
- promouvoir et faire connaître les lieux et conditions de pratique libre et encadrée sur la commune
- éliminer les freins économiques et sociaux à la pratique sportive
- aménager le territoire pour créer des lieux identifiés et variés de pratique libre

2/ Faciliter l'accès à des équipements performants

Pour permettre une pratique adaptée, et favoriser le développement de l'organisation de pratiques physiques et sportives à long terme dans les différentes infrastructures mises à disposition des publics, une réflexion est à mener pour :

- optimiser les utilisations des équipements
- entretenir et moderniser les infrastructures à disposition du public

3/ Accompagner et soutenir les associations sportives

Pour maintenir la dynamique et la diversité du tissu associatif et sportif ainsi que l'offre globale d'activités proposées sur le territoire, une réflexion est à engager notamment pour :

- venir en appui des clubs, sur les projets sportifs, veilles réglementaire, recherche de subvention...
- accompagner les associations dans leurs démarches de formation des bénévoles 2018
- organiser des temps d'échanges avec la collectivité et entre les associations
- Accompagner les démarches de partenariat
- mettre en œuvre des soirées thématiques

4/ Soutenir les actions d'éducation et de santé par le sport

Pour promouvoir auprès des différentes populations l'intérêt de l'activité physique sous toutes ses formes et lutter contre la sédentarité notamment par la pratique sportive, une réflexion est à mener pour :

- promouvoir les bienfaits du sport
- renforcer le rôle du sport comme moteur de lien social et de santé
- Initier dès le plus âge et maintenir tout au long de la vie la pratique régulière

5/ Promouvoir l'image « sportive » du territoire

En complément du label « Ville active et sportive », une réflexion est à engager pour :

- valoriser l'identité sportive de la commune
- soutenir les manifestations et événements sportifs
- mettre en œuvre des temps-fort d'animations sportives ouverts à tous
- favoriser les mobilités actives



ANNEXES I

!

LES INFRASTRUTURES ET LIEUX DE PRATIQUE RECENSES PAR LE MINISTERE DES SPORTS

Pour informations, le recensement des équipements sportifs et lieux de pratiques par le Ministère des sports – (Data ES – equipement.sports.gouv.fr)

Numéro de l'équipement sportif	Nom de l'installation sportive	Adresse	Nom de l'équipement sportif	Type de gestionnaire	Famille d'équipement sportif
E002I292350002	IMEducatif de l'Elorn "Les Papillons Blancs"	36 rue Charcot	Bassin de Natation	Association(s)	Bassin de natation
E001I292350002	IMEducatif de l'Elorn "Les Papillons Blancs"	36 rue Charcot	Salle Omnisports	Association(s)	Salle multisports
E001I292350019	Centre Socio-Culturel Jean Jacolot	Rue Vincent Jézéquel	Salle Polyvalente	Association(s)	Salle non spécialisée
E001I292350013	Stade de Kermaria	18 rue de la Victoire	Terrain de Football	Association(s)	Terrain de grands jeux
E008I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Skate park	Commune	Skatepark & vélo Freestyle
E002I292350019	Centre Socio-Culturel Jean Jacolot	Rue Vincent Jézéquel	Parcours "découverte" Sud	Commune	Divers équipements Sports de nature
E002I292350018	Groupe Scolaire Jules Ferry	7 Rue Lucie Sanquer	Ligne droite	Commune	Equipe ment d'athlétisme
E002I292350012	Centre Nautique et zone de mouillages	Le Passage	Zone de Mouillages	Commune	Site d'activités aquatiques et nautiques
E002I292350020	Circuits de randonnées à partir de l'Eglise		Parcours "découverte" Nord	Commune	Divers équipements Sports de nature
E007I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Court de Tennis	Commune	Court de tennis
E009I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Stade d'Athlétisme du Complexe	Commune	Equipe ment d'athlétisme
E001I292350007	Gymnase Jean Moulin	Rue Jean Moulin	Gymnase Jean Moulin	Commune	Salle multisports
E001I292350015	Boulodrome de Camfrout	Venelle Rosalie Léon	Boulodrome	Commune	Boulodrome
E002I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	gymnase Yves Bourhis	Commune	Salle ou terrain spécialisé
E002I292350009	Gymnase de Kermadec	Rue Lucie Sanquer	Salle des Arts Martiaux	Commune	Salle de combat
E002I292350016	Ecole Primaire Achille Grandeau	Rue Le Reun	Ligne droite	Commune	Equipe ment d'athlétisme
E014I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Tennis couverts 2	Commune	Court de tennis
E001I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Gymnase Charles Théréné	Commune	Salle multisports
E001I292350008	Stade et Salle Joseph Abgrall	Rue Vincent Jézéquel	Salle Joseph Abgrall	Commune	Salle multisports
E001I292350016	Ecole Primaire Achille Grandeau	Rue Le Reun	Plateau EPS	Commune	Multisports/City-stades
E001I292350017	Groupe Scolaire Jean Moulin	Rue Jean Moulin	Plateau EPS	Commune	Multisports/City-stades
E002I292350015	Boulodrome de Camfrout	Venelle Rosalie Léon	Aire de pétanque	Commune	Boulodrome
E015I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Court de Tennis 2	Commune	Court de tennis
E016I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Court de Tennis 3	Commune	Court de tennis
E001I292350018	Groupe Scolaire Jules Ferry	7 Rue Lucie Sanquer	Plateau EPS	Commune	Multisports/City-stades
E011I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Terrain de football stabilisé	Commune	Terrain de grands jeux
E013I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Terrain de rugby de la Butte	Commune	Terrain de grands jeux
E005I292350009	Gymnase de Kermadec	Rue Lucie Sanquer	départ - Club de course à pied	Commune	Divers équipements Sports de nature
E012I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Terrain de football Jacopin	Commune	Terrain de grands jeux
E001I292350010	L'Anse de Camfrout		Zone de Mouillage	Commune	Site d'activités aquatiques et nautiques
E002I292350008	Stade et Salle Joseph Abgrall	Rue Vincent Jézéquel	Terrain de Football	Commune	Terrain de grands jeux
E006I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Terrain de Hand Ball	Commune	Terrain extérieur de petits jeux collectifs
E003I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Tennis couverts	Commune	Court de tennis
E010I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Terrain de Football du Complexe	Commune	Terrain de grands jeux
E005I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Plateau EPS	Commune	Multisports/City-stades
E001I292350009	Gymnase de Kermadec	Rue Lucie Sanquer	Salle Multisports	Commune	Salle multisports
E003I292350009	Gymnase de Kermadec	Rue Lucie Sanquer	Salle de danse	Commune	Salle ou terrain spécialisé
E001I292350011	La cantine	la cantine	Site de Planche à voile	Commune	Site d'activités aquatiques et nautiques
E004I292350006	Complexe Sportif de Kerzincuff	Rue Jean Zay	Salle de Tennis de Table	Commune	Salle ou terrain spécialisé
E004I292350009	Gymnase de Kermadec	Rue Lucie Sanquer	départ - Club Cyclotourisme et VTT	Commune	Divers équipements Sports de nature
E002I292350011	La cantine	la cantine	Circuit randonnée "Sainte Barbe"	EPCI	Divers équipements Sports de nature
E001I292350012	Centre Nautique et zone de mouillages	Le Passage	Centre Nautique	EPCI	Site d'activités aquatiques et nautiques
E001I292350020	Circuits de randonnées à partir de l'Eglise		Circuit "L'Anse de Kerhuon"	EPCI	Divers équipements Sports de nature
E001I292350014	Collège Saint Jean de la Croix	17 Rue Danton	Plateau EPS	Enseignement privé	Multisports/City-stades
E002I292350014	Collège Saint Jean de la Croix	17 Rue Danton	Terrain de Basket	Enseignement privé	Terrain extérieur de petits jeux collectifs
E001I292350003	Spadium Parc	Boulevard Leopold Maissin	Bassin sportif	Privé commercial	Bassin de natation
E003I292350003	Spadium Parc	Boulevard Leopold Maissin	lagune de jeux	Privé commercial	Bassin de natation
E001I292350004	VITAM FORM	RUE BRIZEUX	VITAM FORM	Privé commercial	Equipe ment d'activités de forme et de santé
E002I292350003	Spadium Parc	Boulevard Leopold Maissin	Bassin de loisirs	Privé commercial	Bassin de natation
E001I292350001	Conservatoire - Site Relecq-Kerhuon.	50 rue Eddy Chetler	Salle de Danse	Etablissement Public	Salle ou terrain spécialisé
E001I292350005	City-park	Rue Jean Moulin	City-park		Multisports/City-stades

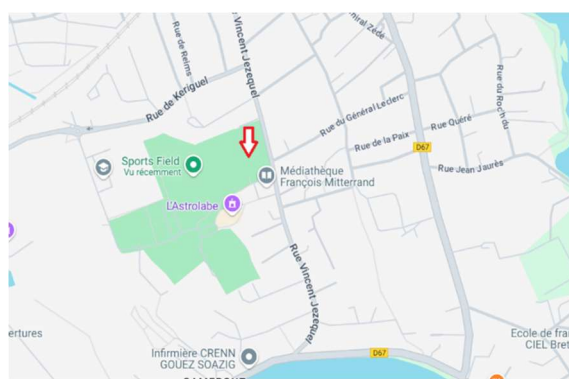


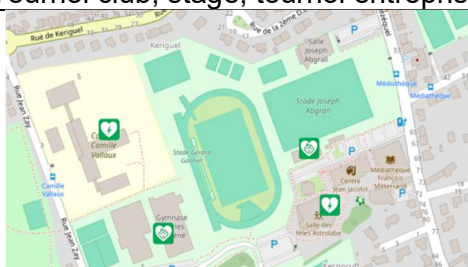
ANNEXES II

I

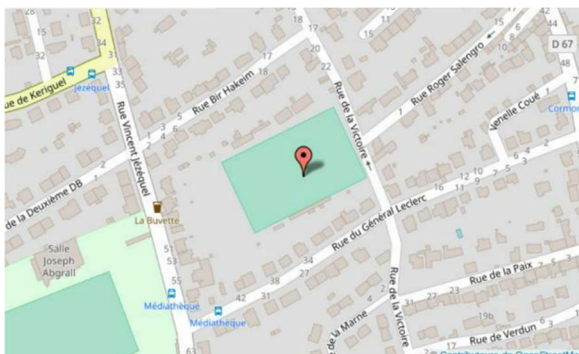
LES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES SPORTIVES MUNICIPALES

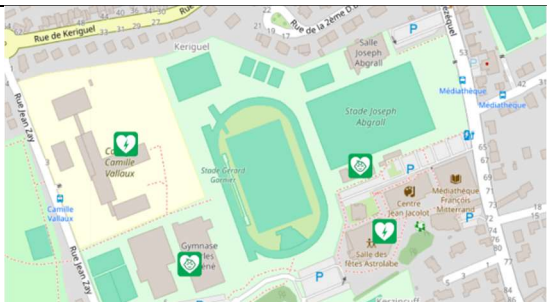
Terrain synthétique - 60 rue Vincent JEZEQUEL



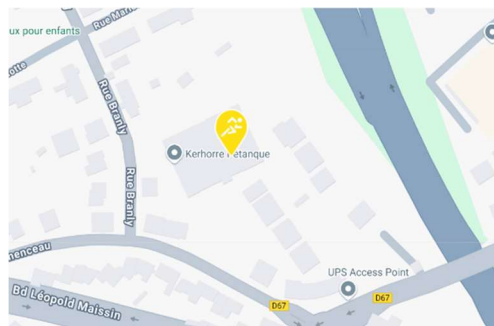
Sport(s) pratiqué(s)	Football
Amplitude horaire	8H-23H
Effectif maximal	
Année de construction	2018
Rénovation	
Utilisateurs	FCRK (94%)
Sport entreprise	Arkea (6%)
Ecole	X
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	66%
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	Non
Inventaire matériel	Non
Classification de l'équipement	R1
Compétitions	Oui
Evènements	Tournoi club, stage, tournoi entreprise
Plan des défibrillateurs	

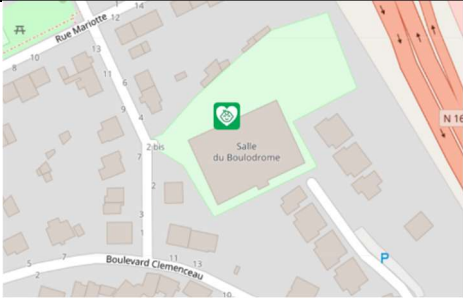
Stade de Kermaria - 24 Rue de la Victoire



Sport(s) pratiqué(s)	Football
Amplitude horaire	8h-21h
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E001I292350013
Année de construction	
Rénovation	
Association(s) utilisatrice(s)	FCRK (100%)
Sport entreprise	X
Ecole	X
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	22%
Accessibilité PMR	Non
Vestiaires accessibles	Non
Inventaire matériel	Non
Classification de l'équipement	R3
Compétitions	Oui
Evènements	Tournoi
Plan des défibrillateurs	

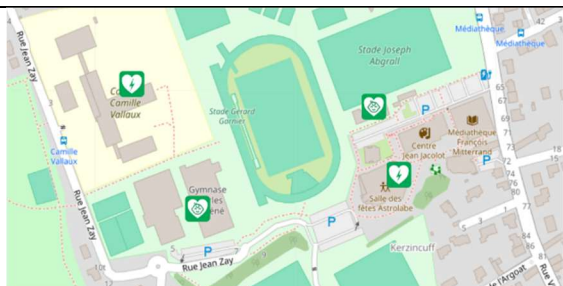
Boulodrome - 2 bis Rue Branly



Sport(s) pratiqué(s)	Pétanque et palet
Amplitude horaire	8h-23h
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E001I292350015
Année de construction	2008
Rénovation	2023: remplacement éclairage
Association(s) utilisatrice(s)	Palet Kerhorre, Kerhorre pétanque (63 %)
Sport entreprise	X
Ecole	X
Municipal	6 %
Pourcentage d'occupation	49 %
Accès libre	31 %
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	Non
Inventaire matériel	Non
Classification de l'équipement	National
Compétions	Oui
Evènements	Tournoi
Plan des défibrillateurs	

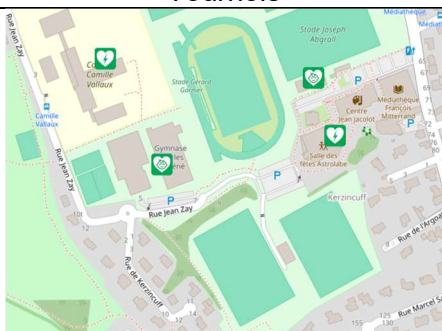
Stade Garnier - 7 rue Jean Zay



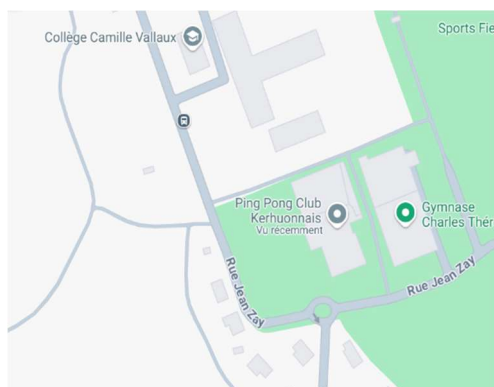
Sport(s) pratiqué(s)	Athlétisme, football
Amplitude horaire	8h-21h
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E008I292350006
Année de construction	2018
Rénovation	
Association(s) utilisatrice(s)	Koala, FCRK (91 %)
Sport entreprise	X
Ecole	9 %
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	43%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	Non
Inventaire matériel	Non
Classification de l'équipement	Départemental
Compétitions	Oui
Evènements	Tournoi
Plan des défibrillateurs	

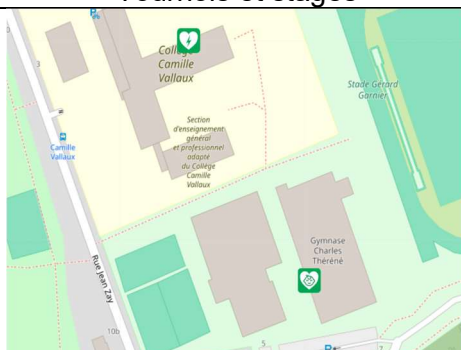
Stade des Frères Quentel - 16 rue Jean Zay



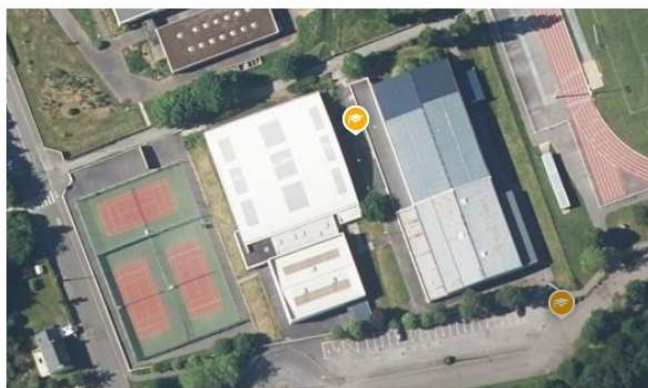
Sport(s) pratiqué(s)	Rugby
Amplitude horaire	8h - 22h30
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E013I292350006
Année de construction	2018
Rénovation	2025: éclairage LED remplacé. 2018 : Vestiaires.
Association(s) utilisatrice(s)	LRK Rugby (100%)
Sport entreprise	X
Ecole	X
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	35%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	Non
Inventaire matériel	
Classification de l'équipement	
Compétitions	Oui
Evènements	Tournois
Plan des défibrillateurs	

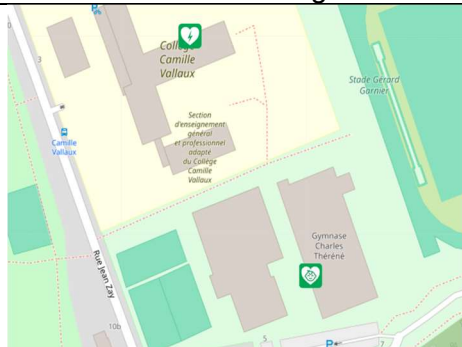
Salle spécifique tennis de table - 5 rue Jean Zay



Sport(s) pratiqué(s)	Tennis de table
Amplitude horaire	8h-00h
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E004I292350006
Année de construction	1994
Rénovation	2024: passage aux LED
Association(s) utilisatrice(s)	PPCK (84%)
Sport entreprise	
Ecole	Ecole Jules Ferry, Collège Diwan, Collège St Jean De La Croix, Collège Camille Vallaux (16%)
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	69%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	
Inventaire matériel	
Classification de l'équipement	
Compétitions	Oui
Evènements	Tournois et stages
Plan des défibrillateurs	

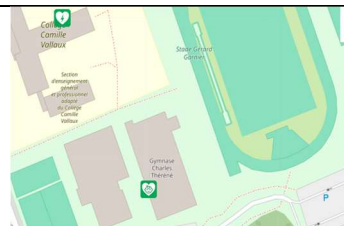
TENNIS COUVERTS ET TENNIS EXTERIEURS - 5 rue Jean Zay



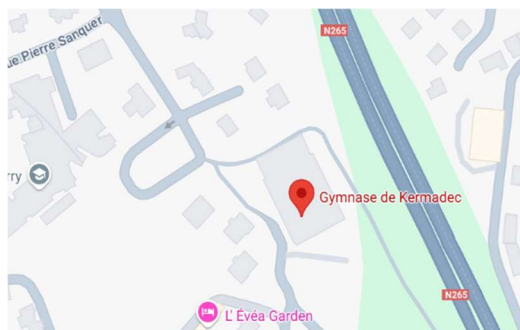
Sport(s) pratiqué(s)	Tennis
Amplitude horaire	8h-00h
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E016I292350006
Année de construction	1992 (tennis couverts)
Rénovation	2024: passage aux LED
Association(s) utilisatrice(s)	TCR
Sport entreprise	
Ecole	
Municipal	
Pourcentage d'occupation	
Accès libre	1 court extérieur
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	
Inventaire matériel	
Classification de l'équipement	
Compétitions	Oui
Evènements	Tournois et stages
Plan des défibrillateurs	

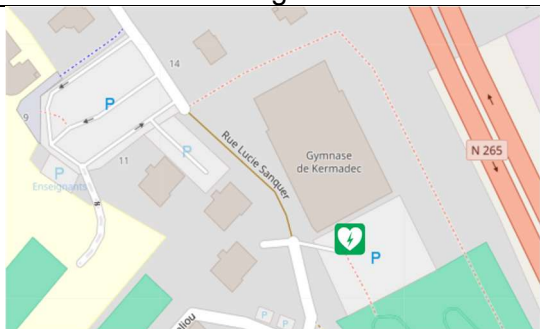
Gymnase Théréné - 7 rue Jean Zay



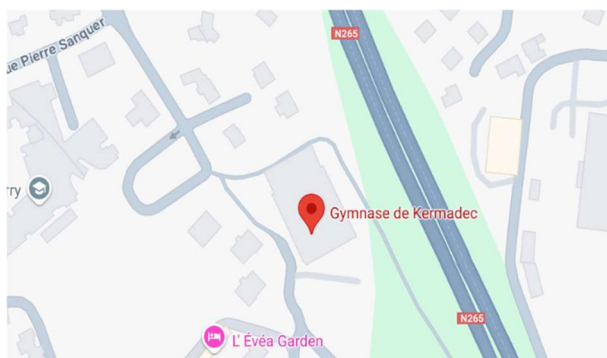
Sport(s) pratiqué(s)	Handball, sport école (volley-ball, badminton, futsal....)
Amplitude horaire	8h-00h
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E001I292350006
Année de construction	1971
Rénovation	2022: mise en place de LED Toiture renforcée pour mise en place prochainement de panneaux photovoltaïques
Association(s) utilisatrice(s)	PIHB (65%)
Sport entreprise	X
Ecole	Collège Camille Vallaux (35%)
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	69%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	
Inventaire matériel	
Classification de l'équipement	
Compétitions	Oui
Evènements	Tournois
Plan des défibrillateurs	

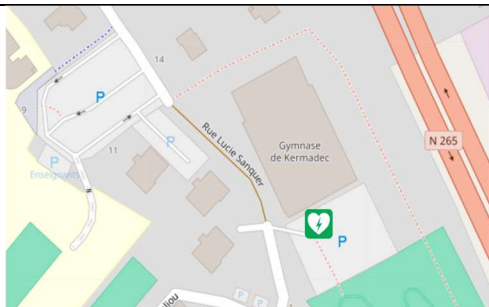
Alice Milliat sport de combat - 16 rue Lucie Sanquer



Sport(s) pratiqué(s)	Arts martiaux
Amplitude horaire	8h-22h
Effectif maximal	Jusqu'à 47 personnes
Numéro de l'équipement sportif	
Année de construction	1998
Rénovation	2024: Tatamis neufs.
Association(s) utilisatrice(s)	Kerhuon judo, Skol gouren, Fudoshin karatedo, Arts martiaux, Tai jutsu, Shunfukan, AAMRK (49%)
Sport entreprise	2%
Ecole	43%
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	47%
IME	6%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	
Inventaire matériel	
Classification de l'équipement	
Compétitions	Oui
Evènements	Stages
Plan des défibrillateurs	

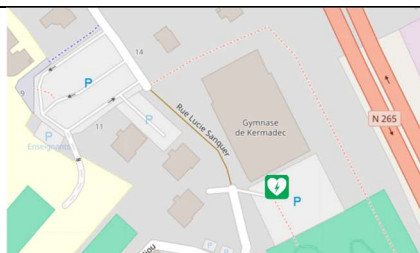
Gymnase Alice Milliat - 16 rue Lucie Sanquer



Sport(s) pratiqué(s)	Badminton, ultimate, handball, volley-ball, tennis
Amplitude horaire	8h - 00h
Effectif maximal	299 personnes
Année de construction	1998
Rénovation	
Association(s) utilisatrice(s)	PLRK, TCR (63%)
Sport entreprise	Arkea (2%)
Ecole	Jules Ferry, Collège Diwan, Ville TAP 35%
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	82%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	
Inventaire matériel	
Classification de l'équipement	
Compétitions	Oui
Evènements	Interclubs, tournois, évènements
Plan des défibrillateurs	

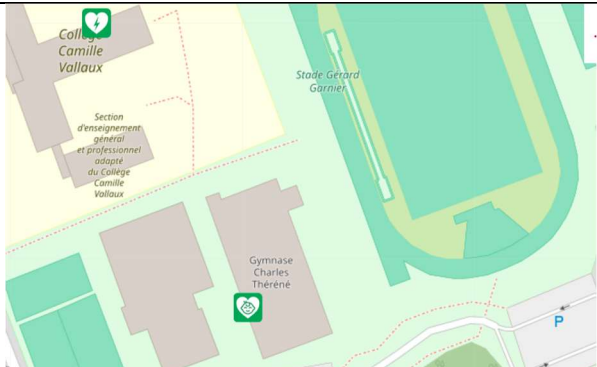
Alice Milliat Multi-activités - 16 rue Lucie Sanquer



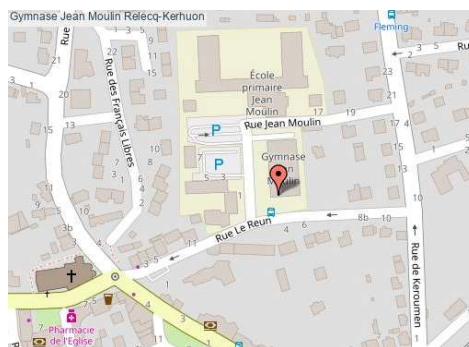
Sport(s) pratiqué(s)	Renforcement musculaire, gym, pilates, gym entretien
Amplitude horaire	8h – 00h
Effectif maximal	55 personnes
Année de construction	2004
Rénovation	
Association(s) utilisatrice(s)	KSD, EGL, Fudoshin, Shunfukan (86%)
Sport entreprise	ARKEA (14%)
Ecole	X
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	29%
Accès libre	x
Accessibilité PMR	
Vestiaires accessibles	
Inventaire matériel	
Classification de l'équipement	
Compétitions	Non
Evènements	
Plan des défibrillateurs	

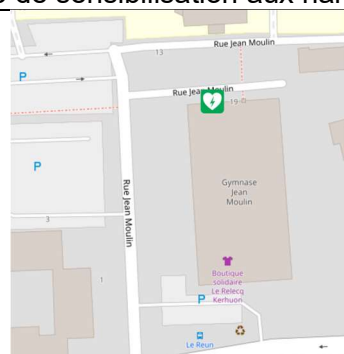
Salle Yves Bourhis - 7 rue Jean Zay



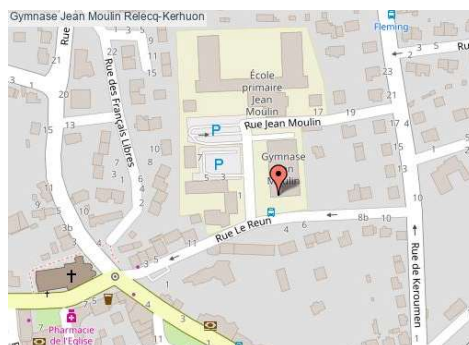
Sport(s) pratiqué(s)	Gymnastique
Amplitude horaire	8h-21h30
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E0021292350006
Année de construction	1987
Rénovation	2022: passage aux LED. Toiture + bardage changés
Association(s) utilisatrice(s)	AGK (65%)
Sport entreprise	X
Ecole	Collège Camille Vallaux, Jules Ferry (35%)
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	51 %
Accès libre	X
Accessibilité PMR	
Vestiaires accessibles	
Inventaire matériel	
Classification de l'équipement	
Compétitions	Non
Evènements	
Plan des défibrillateurs	

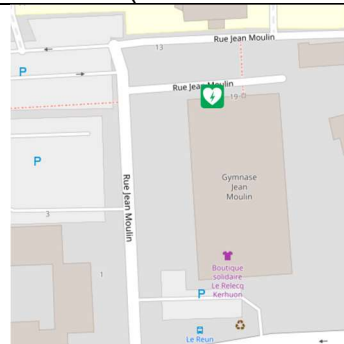
Mezzanine Jean Moulin -19 rue de Keroumen



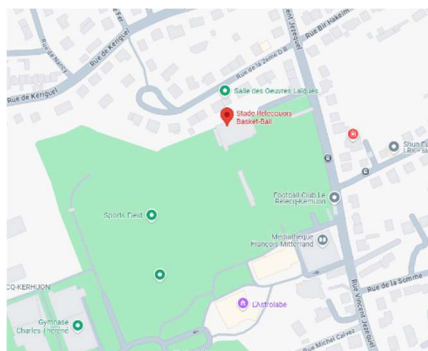
Sport(s) pratiqué(s)	Gymnastique, arts martiaux, parkour
Amplitude horaire	
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E001I292350007
Année de construction	1978
Rénovation	
Association(s) utilisatrice(s)	Shun Fu Kan (27%)
Sport entreprise	X
Ecole	66%
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	29%
Maison de l'Enfance de la Jeunesse (MEJ)	7%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	Oui
Inventaire matériel	Tatamis, tapis, agrès
Classification de l'équipement	
Compétitions	Non
Evènements	Journée de sensibilisation aux handicaps
Plan des défibrillateurs	

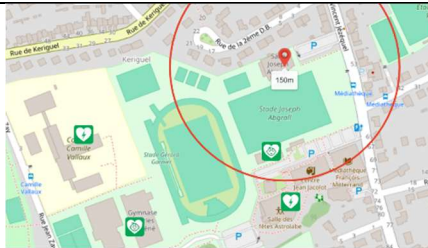
Gymnase Jean Moulin -19 rue de Keroumen



Sport(s) pratiqué(s)	Basket, badminton, Tennis, volleyball
Amplitude horaire	8h-22h30
Effectif maximal	
Numéro de l'équipement sportif	E001I292350007
Année de construction	1978
Rénovation	2018: pose de panneaux photovoltaïques, remplacement des LED, renforcement charpente.
Association(s) utilisatrice(s)	Stade Rellecquois Basket, Tennis Club Rellecquois, PLRK Badminton, PLRK volleyball (71%)
Sport entreprise	ARKEA
Ecole	Ecole Diwan, école Jules Ferry (27%)
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	75%
Maison de l'Enfance de la Jeunesse (MEJ)	2%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Oui
Vestiaires accessibles	Rampe, sanitaires, vestiaires et douches
Inventaire matériel	2 but de handball 6 paniers de basket, 4 terrains de badminton, 3 terrains de volley
Classification de l'équipement	
Compétitions	
Evènements	Matchs de tennis et de basket Elections (bureaux de vote)
Plan des défibrillateurs	

Salle des œuvres laïques - 50 rue Vincent Jezequel



Sport(s) pratiqué(s)	Basket
Amplitude horaire	8h – 23h15
Effectif maximal	
Année de construction	1960
Rénovation	Extension rénovation vestiaires, bureaux, local vie 2015 et 2016
Association(s) utilisatrice(s)	Stade Relecquois Basket (73%)
Sport entreprise	Arkea 3%
Ecole	Collège Camille Vallaux, Collège St-Jean de la Croix (24%)
Municipal	X
Pourcentage d'occupation	82%
Accès libre	X
Accessibilité PMR	Non
Vestiaires accessibles	Oui
Inventaire matériel	7 paniers
Classification de l'équipement	
Compétitions	Oui
Evènements	Tournois, matchs
Plan des défibrillateurs	



ANNEXE

II

LES REPONSES DETAILLEES - QUESTIONNAIRE DE PRATIQUE LIBRE

	Quelles actions ou mesures concrètes aimeriez-vous voir mises en place pour encourager et développer la pratique du sport libre sur le Relecq-Kerhuon ? (85 réponses)
1	Un pumptrack à la place de la "piste de bmx" serait un super plus pour la commune. La piste est en très mauvais état et est même dangereuse. Un pumptrack est un moyen ludique d'approcher plusieurs sports pour tout public. L'emplacement est fait pour ça je trouve.
2	Ouvrir le terrain de foot synthétique tous les jours pour faciliter son accès aux nombreux jeunes qui vont y jouer le week-end et qui se mettent en danger en escaladant les gradins pour pouvoir y entrer.
3	Les associations proposent des activités sur la pause du midi, casiers à vélo.
4	douches accessibles
5	Un pumptrack
6	Des espace extérieurs avec des équipements de qualité pour de la remise en forme ou musculation. Des parcours balisés de course à pied sur plusieurs distances.
7	Peut être des panneaux de la route d'indication indiquant les terrains sportifs ?
8	Création d'un lieu de rencontre pour partager/montrer les différentes pratiques
9	un parc de street workout, accessible gratuitement par tout le monde a n importe quelle heure, ce qui motivera toute la population (du plus jeune au plus âgé) et permettra aussi de se sociabiliser
10	On attend un pumptrack a Kermadec!
11	Des espaces de sport pour faire du cross fit/cross training
12	Un guide / communication sur les équipements déjà en place et leur utilisation. Veillez au bon dégagement des allées)ex: bois de Keroumen certaines grosses branches sur les chemins
13	Pour les activités que j'exerce, rien de plus. Par contre, les crottes de chiens non ramassées sur les chemins sont une grande gêne.
14	Journée du sport local, construction point d'eau accessible librement près de la piste d'athlétisme
15	Pistes cyclables, table de tennis de table en libre accès (s'inspirer du skate Park de Kerlois à Gouesnou) agrès de parcours sportifs à différents endroits (coulée verte, skate Park, ancien camping...)
16	Continuer d'adapter des lieux à la pratique sportive : entretien des chemins pour courir, installations de matériels, horaires et accès au Stade Garnier + clair
17	Marquage hectométrique sur certains circuits, chemin (anse, boucle de lossulien) avec panneau explicatif. Ça peut aussi être un livret de sorties course à pied (comme ce qui est proposé pour les chemins de promenade), peut-être se rapprocher des Koalas qui diffusent sur leur site une liste de parcours. Augmenter le nombre de point d'eau à disposition sur la commune.
18	Proposer un parcours de santé digne de ce nom bien entretenu et accessible à tous sur plusieurs sites de la commune.
19	Piste d'athlétisme nécessite une amélioration
20	Mettre quelque-chose du côté de l'anse, des points d'eau potable pour remplir les gourdes
21	Mise en place d'une station de fitness outdoor.
22	Carte payante pas trop cher ou adhésion permettant un accès cela empêchera les incivilités sur certaines structures et permettre aux gens vraiment sportifs de les utiliser correctement.
23	Plus de voies vertes
24	+ de pistes cyclables, + de places pour se garer au moulin blanc
25	Je pense que le plus important passe par la rénovation de matériel déjà présent
26	Un bien meilleur aménagement de la plage, près du Spadium et du Longchamp, pour la baignade, mais aussi pour les activités type paddle et Wingfoil. Avec de quoi se changer, se rincer, poser le matériel, pique-niquer.
27	Plus de zones de renfo musculaire avec des parcs pour enfants à proximité immédiate pour les surveiller et sous forme de parcours pour les coureurs
28	Reduction drastique de la vitesse des véhicules, des rues sont extrêmement dangereuses (ex rue Vincent Jezequel)
29	Ouvrir le stade a tous!
30	Plus de pistes cyclables, moins de voiture dans le centre ville et encore plus d'espaces verts avec un balisage des chemins, des sentiers.
31	Accès à des gymnases avec des réservations sur des créneaux de vacances non utilisés par les assos sportives, la MEJ ou pour des travaux
32	Mettre en place un bon parcours santé
33	Plus d'affichage
34	Maintien et développement des espaces verts, capacité à longer la mer du moulin blanc jusqu'à la pyro sans discontinuité comme il y a qq années, aménager le moulin blanc
35	Terrain en herbe pour tennis comme a Wimbledon
36	Plus de espace aménagé
37	Réduction du prix piscine spadium, pistes cyclables, empêcher l'accès des zones comme la prairie, le parcours sportif, les chemins de promenade longeant le manoir de lossulin, le bois de sapin et bois du sable noir aux motos cross, scooters /
38	Il manque des espaces sécurisés pour les personnes qui ne vivent pas en maison : exemple boxe pour les planches à voile, padle. Box pour les.velos.
39	des infrastructures de confort pour les sports nautiques au moulin blanc
40	Respect des 30km/h en ville, ce qui est loin d'être le cas et engendre du stress en cas d'activités extérieures, notamment avec les enfants (vélo, marche à pied). Mise en place de chemins permettant de circuler entre les quartiers pour des activités comme la marche, la course à pied, le vélo ou l'accès aux infrastructures plus facilement. Exemple : aux serres du Mesto, un accès ouest-est serait très apprécié. De même allongement de la coulée verte vers le nord.

41	Aménagement de nouvelles structures, développement des mobilités douces et des accès aux lieux de sport (via mobilité douce)
42	Plus de Park de street workout
43	infrastructures pour faire sport en extérieur
44	Pouvoir se retrouver dans un lieu, ne pas être seul
45	Mieux identifier les parcours piétons. Séparer les voies piétonnes des cyclables dans les zones boisées (création d'ornières boueuses en saison des pluies)
46	Des espaces à l'abri pour se changer, des toilettes propres,
47	Mise en place d'un espace avec abri et bancs sur le parking afin de se changer lors e la pratique du longe-cote.
48	+ de pistes cyclables sécurisées / + de parcs et espaces verts
49	Créer un point couvert (non clos) libre d'accès pour la pratique de la calisthénie. s'inspirant de celui de plougastel mais plus adapté (Celui de Plougastel ne comporte que des barres types fixe traction) il conviendrait de disposer sous abris de barres parallèles, de barre de traction, d'un barre type mat chinois pour drapeau (hauteur 3 m), voire d'une corde de grimper (hauteur 3 m) utilisable de sucroît pour la préparation aux concours de la Fonction-Publique.
50	Panneaux de sentiers de randonnée
51	Mise en place de structures, de rencontre
52	Construction d'un bowl ou dun pumptrack
53	Pistes cyclables et trottoirs et sentiers aménagés
54	Faites un nouveau skatepark l'actuel est nul ,et par rapport aux communes voisines comme Plougastel ou Gouesnou le skate Park du relecq est risible
55	actions: entretien et amélioration des structures déjà existantes (five, skate parc, piste d'athlétisme) + envisager la création d'autres structures? comme tables ping pong en libre accès, terrains volley accessibles à tous
56	Des initiations, des événements gratuits pour mettre en avant les différents sports de la commune plutôt bien équipée. Peut être chaque mois mettre en avant un sport différent qu'on peut pratiquer librement au sein de cette ville ?
57	Un week-end d'ouverture de toutes les infrastructures existantes durant lesquelles nous pourrions découvrir de nouvelles pratiques sportives.
58	Le terrain de foot synthétique en accès libre. C'est un lieu convivial. D'autres lieu sont en accès libre, pourquoi pas celui-là ?
59	Plus de reconnaissance envers les associations de sports + rénover tous ce qui est en mauvaise état
60	Aménagement du parking moulin blanc (vestiaires, douches)
61	Infrastructure pour se changer à la plage du moulin Blanc surtout pendant l'hiver
62	Local pour se changer après le longe côte
63	Plus de pistes cyclables
64	Plage moulin blanc: parking vélo sécurisé
65	Emménagement bord littoral plage moulin blanc
66	Avoir accès à plus de conteners pour se changer après le longe côte
67	Des vestiaires . Pérennisation du parking gratuit
68	Vestiaires- défibrillateur- parking gratuit
69	Voir ma réponse précédente
70	Plage plus propre, des WC vont être disponibles, il était temps, un préau ouvert sur un sol dur
71	Liaisons bus, possibilité de se changer au sec et d y laisser quelques affaires. . s
72	Pour cette discipline, différentes idées sont possibles
73	toilettes publiques
74	Qu'il y ait un véritable annuaire des associations sportives, avec adresse, horaires proposés, pratique sportive pour personne en situation de handicap et donc avec des sanitaires adaptées .
75	À ce jour, je n'ai pas réfléchi à la question donc difficile de répondre à votre question
76	créer des liaisons de petites randonnées avec les communes alentour
77	Aménagement parcours running du moulin blanc à camfrou/cale. Aménagement de terrains de sport collectifs comme des city stades par exemple à côté de l'aire de jeux de Kergleuz pour les adolescents pour la pratique par exemple de basket
78	Aires de sport santé, machines de musculation libre accès, pistes cyclables,
79	Pistes cyclables partout, en bon état, sans rupture dans la continuité, et surtout avec une bonne communication avec les automobilistes qui semblent agacés par les gens qui vont au travail en vélo... des pompes en libre service à la corniche pour gonfler les paddle et de quoi pouvoir les rincer
80	Des chemins de promenades praticables accessibles pour tous
81	Des aménagements près de la plage : pour déposer du matériel en sécurité pendant les pratiques sportives, pour pouvoir entreposer en sécurité kayak ou paddle.
82	de nouveaux parcours de sport disséminés aux 4 coins de la ville
83	sécuriser la rue Jezequel pour les vélos (voie dédiée) facilitant l'accès aux infrastructures
84	J'ai répondu plus bas, un lieu qui favorise les échanges avec le sport, pumptrack (vélo, trotinette, roller), mini golf, des balançoires pour les enfants, les enfants réclament.
85	Je souhaiterais qu'il y ai plus de parcours de santé avec équipements pour les tractions/dips et les jambes, cela m'éviterai de payer un abonnement à la salle de sport en plus

	Explication et justification de vos choix concernant l'accessibilité (59 réponses)
1	Je n'ai besoin d'aucun équipement. Les rues où lieux où je marche sont relativement bien entretenus
2	Un pumptrack à la place du terrain de cross serait un vrai plus puisque qu'on pourrait y rouler en vélo, trottinette, roller ou skate
3	Je ne les connais pas
4	La commune offre de beau parcours de course à pied, le complexe sportif est très accessible et bien entretenu. Il manquerait d'espace extérieur avec revêtement souple avec des structures simples pour de la musculation qui pourrait servir individuellement ou à des coachs sportifs qui souhaitent proposer des cours en extérieur.
5	Je ne suis pas sûr qu'on puisse se rendre aux terrains de basket en fauteuil roulant ? Certaines infrastructures, comme les paniers de basket, peuvent dater un peu.
6	Manque équipement de streetworkout
7	pour que la commune soit parfaite niveau installation sportif il manquerai un parc de street workout avec plusieurs bar de tractions dis..... comme exemple je peux cite le parc qu il y a a Plougastel Daoulas rue de la font blanche
8	La piste bmx (Kermadec) souffre de son âge et du manque d'entretien de ses bosses. Son remplacement par un pumptrack comme cela se fait en ce moment là transformerait en un lieu attractif pour tout les âges et multi-pratiques (VTT, bmx, trottinette, skate).
9	Pas forcément très accessible du rody
10	L'installation d'une douche à l'entrée du parking du moulin blanc au lieu de la plage serait un vrai plus!
11	Tag et déchets au skate park
12	LRK est doté de bonnes infrastructures. Il manque tout de même un point d'eau et sanitaires près de la piste d'athlétisme.
13	Pas suffisamment de pistes cyclables, skate Park peu attractifs, peu de parcours sportifs
14	Pourquoi la piste d'athlétisme n'est pas autorisée aux patins à roues plates qui n'abiment pas du tout les revêtements ? Le parcours de santé dans la coulée verte a été tellement réduit qu'il ne sert plus à rien malheureusement.
15	État dégradé du Terrains de basket en libre accès.
16	Création d' une pratique libre "encadré". Exemple : Vidéos de conseils, via un QR code; quelques jalons ou repères disposées dans les bois et chemins, etc ..
17	Pas en bon état, uniquement pour les ados qui pour certains l'utilisent mal.
18	Peu de choix
19	Manque énorme de stations VéloZef
20	Comparé à certaines communes c'est peu sportif
21	Peu de pistes cyclables, trottoirs extrêmement sales
22	Pour accéder au terrain synthétique il est nécessaire d'escalader un grillage. C'est anormal que le meilleur terrain de la ville ne soit pas accessible pour tout le monde!
23	La ville manque de pistes cyclables à mon sens
24	Terrain en herbe de tennis comme a Wimbledon
25	Me suffisent
26	équipement très insuffisant au moulin blanc pour la pratique des sports nautiques : pas de sanitaires, pas de cabines pour se changer
27	manque d'équipements en phase avec les pratiques actuelles, notamment trottinette, skate, roller (pumptrack, skate park de qualité, pistes VTT familiales...)
28	Pas de structures pour les longes coteurs pour pouvoir se changer facilement sans attraper froid ..
29	Je n'utilise pas d'équipement sportif. Manque un abri avec bancs pour le longe-cote au Moulin blanche
30	manque de pistes cyclables sécurisées (accès moulin blanc dangereux via la rue jules ferry + accès centre ville côté kerhuon pas sécurisé depuis le côté relecq et la rue Danton) + continuité "verte" pas toujours évidente (un passage entre le parc de camfrout et le parc au dessus de la voie ferrée (là où est le city park à côté de la scarmor) serait très apprécié également!
31	Si la diversité est présente l'accessibilité (au sens accès) est malheureusement réservé aux associations. Les barres de tractions du ciel et en face de camille vallaux sont inadaptées (diamètre de préhension) et les parallèles délabrées et non réparées.
32	Pas beaucoup de structure pour le sport libre hormis le basket, athlétisme, le foot. Le skate parc est un petit. Pas beaucoup de parcours remise en forme.
33	Pas d'avis seul un skate park digne de ce nom ou un pumptrack conviendrait à mes besoins. Je vais donc ailleurs pour pratiquer
34	Les routes sont peu praticables à vélo et les chemins peu pratiques pour les footings. Pour les jeunes trop peu d'infrastructures peu mises en valeur comme les terrains de basket ou foot impossible en libre accès
35	Prout
36	skate parc peu attractif avec peu de structures de glisse, five abimé et pas réparé... Pour une grosse commune comme le Relecq, les structures de sport pourraient être plus développées!
37	Certaines infrastructures nécessitent d'être rénové pour améliorer nos performances sportives (notamment le stade d'athlétisme)
38	Le stade de foot synthétique devrait être accessible. Tout le monde passe au dessus du grillage, c'est dangereux et inutile puisque tout le monde y rentre quand même. Il devrait être ouvert.
39	Aucun aménagement sur le parking du moulin blanc. Installation toilettes en cours. Pas de douche ni vestiaires
40	Pratique marche mariné au moulin Blanc. Aucune infrastructures

41	Pas de local pour se changer lors de l'activité de longue côte
42	Pour le longue Côte. Tout va bien. Plage disponible et parking pour le moment assez disponible
43	Parking moulin blanc très fréquenté aux beaux jours, parking vélo non sécurisé afin de pouvoir y déposer les sacoches pour rechange
44	Aux heures d'affluence parking saturés, insuffisance stationnement vélo
45	Manque de parking
46	Manque de toilettes et de vestiaires. Dessertes par bus pas pratiques
47	Les pistes cyclables sont en nombre insuffisant.
48	Manquent vestiaires, toilettes; défibrillateur. Bien : parking gratuit pour vélos et voitures
49	Pour la pratique du longue côte au moulin blanc , installer des caissons qui ferment à clé et davantage de points d'attache pour les vélos . J'ai apprécié d'avoir de l'eau toute l'année pour la douche extérieure
50	Pas de WC, pas de respect des règles il y a des chiens en liberté sur la plage qui laissent leurs excréments sur la plage et même dans l'eau
51	Algues vertes sur la plage des le mois de mai, structures pour se changer manquantes, liaisons bus non adaptées
52	Le skate park n est pas adapté et dangereux, les modules ne sont pas entretenus, ne sont pas alignés, pas adaptés aux débutants. Le sol granulé est usant tant pour les chutes et le matériel.
53	Plage du Moulin Blanc
54	La commune a bcp fait pour certains sports au détriment d'autres sports qui ont du et doivent tjrs se débrouiller sans on appui logistique de la commune, notamment en dotation de matériel ou d'installations sanitaires / vestiaires.
55	La randonnée vélo n'est pas une activité sportive encadrée par un club donc difficile de répondre aux questions précédentes
56	Les équipements sportifs sont beaucoup autour du collège ou à l'est de la commune. Ils seraient à développer à l'ouest.
57	Signalétique pour les circuits de randonnée, Besoin d'équipements supplémentaires à proximité de la plage
58	Manque d'entretien de la salle Théréné (pratique baby hand pour notre fils), Terrain de basket pas adapté à coté de la piste d'athlé. Parcours de santé à revoir. Sites sont tous vers la médiathèque donc difficulté de stationnement
59	Je n'utilise pas vu que je pratique le sport le matin chez moi. Mes enfants oui, le skate park, tyrolienne, city. Solution: une place qui favorise les échanges, parcours de santé barres...pourquoi pas dans la forêt de Kéroumen ?